Le toupet que donne la naïveté est une chose merveilleuse. Nos acteurs improvisés ne craignirent pas d'inviter solennellement le public à venir les entendre dans une immense baraque construite hors de la ville, et des moins confortables, avec son plancher crevé, ses vieux bancs cassés, et sa toiture en tôle où la pluie faisait, pendant les représentations, un vacarme d'enfer. Oh! cette toiture trouée comme une passoire, mais par où la pluie ne passait jamais — on ne sait pourquoi - que de transes elle donna aux spectateurs craignant la douche! Des dames, même, n'ouvrirent-elles pas leurs parapluies? Précaution inutile d'ailleurs, car - on n'a jamais su pourquoi non plus - l'eau n'entrait que par un endroit où la toiture semblait en excellent état; trompé par l'apparence, on avait installé dessous le décor du fond, qui se trouvait lessivé à chaque ondée, au grand désespoir du chef machiniste. Car il y avait un chef machiniste faisant à lui seul les fonctions de sous-chef et même de simple machiniste - il est maintenant docteur en médecine : tout chemin mène à Rome ; - il y avait aussi un souffleur, un contrôleur et même un directeur... qui remplissaient leurs fonctions quand ils n'avaient pas à jouer, car ils étaient aussi acteurs. Ah! la besogne ne leur faisait pas défaut; on montait bravement trois pièces en une semaine. Qu'en pense Mounet-Sully, qui prétend ne posséder un rôle que vers la centième représentation?

Malgré l'imperfection de spectacles si rapidement bàclés, malgré le manque de confortable de la salle, qui n'était vraiment guère abordable, — et peut-être à cause de tout cela, — les invitations étaient fort recherchées et le meilleur monde y accourait; la troupe se compléta de Charles Mangin, le sympathique professeur, mort depuis, et d'un jeune publiciste dont les collègues firent dans la presse des comptes-rendus fort élogieux, bien entendu; on demanda le concours de ces acteurs improvisés pour des fêtes de bienfaisance et c'est alors que commencèrent les fameuses tournées: la Comédie-Lorraine était iondée.

A partir de ce moment sa ligne de conduite se trouvait toute tracée : Faire le bien en amusant, et elle l'a strictement suivi jusqu'ici.

Elle fit mieux: non contente d'amuser, elle voulut instruire et représenta nos grands classiques. Dans ce but, M. Caillard alla étudier la déclamation et les traditions classiques avec M. Dupont-Vernon, professeur au Conservatoire de Paris, et là, malgré une santé fort délicate, il allait se laisser entraîner à faire sa carrière théâtrale; pour s'essayer il se fit engager après audition, par M. Carré, directeur du Vaudeville, mais sentit bientôt que ses forces trahissaient sa volonté et revint à Nancy.

Il n'est guère de ville et même de village un peu important dans l'Est de la France où la Comédie-Lorraine ne soit passée, [faisant vaillamment son œuvre de bienfaisance et de décentralisation; de toutes petites localités ont vu représenter les Plaideurs, le Médecin malgré lui, etc... avec les traditions de la Comédie Française; il n'est guère d'œuvre philanthropique à laquelle notre Société théâtrale n'ait contribué et les sommes qu'elle a versées s'élèvent à plus de vingt mille francs.

Oh! les aventures, les surprises qu'eurent les comédiens errants pendant leurs excur-

Les déceptions, les accidents, les joies imprévues qui leur arrivèrent pourraient faire un nouveau Roman comique.

Parmi les plus tristes, une soirée à Thiaucourt est demeurée célèbre: dans une petite
salle, de rares et lugubres lumignons éclairent une poignée de spectateurs; on n'avait
pas fait de vin cette année-là, pas de succès:
les acteurs indisposés jouent mal; l'un d'entre eux, la nuit, croyant traverser une galerie
en zinc, passe sur une toiture de verre qui
se brise sous son poids et lui fait aux jambes
et aux mains d'affreuses blessures d'où le
sang coule à flots; on court effiré chercher

un médecin qui passe la nuit à panser et à recoudre les blessures; au matin on s'aperçoit que pendant l'affolement général la maigre recette a été volée, et l'on revient tristement sous une froide pluie d'automne, laissant à l'hôpital de Thiaucourt le camarade en
danger de mort.

danger de mort.

Ces lugubres aventures sont heureusement fort rares. Combien sont joyeux, au contraire, les retours en breack, au clair de lune, alors que la troupe est mise en joie par les applaudissements bruyants d'un public expansif, les interpellations plus ou moins polies d'un naïf spectateur à l'acteur antipathique, ou des félicitations dans ce goût faites par la dame d'un notable : « Vous avez un bien joli travail! »

Les retours d'Haroué ont été particulièrement charmants: on partait dès le matin dans un immense breack attelé de quatre chevaux; la représentation avait lieu l'après-midi dans le superbe château de Beauveau, orné de verdure et de fleurs, où les châtelaines des environs, en ravissantes toilettes, faisaient une vente de charité; la fête était charmante et l'on s'y pressait en foule; puis, le soir venu, on remontait en voiture et, pendant le trajet qui durait plus de trois heures, je laisse à penser des lazzis et des rires qui s'échappaient ne la troupe mise en joie par une belle journée; chacun y allait même de sa petite chanson, et c'était un véritable concert donné à la lune et aux peupliers de la route.

Ces jeunes gens, qui font le bien en amusant et en s'amusant, ont encore bien des succès en perspective; souhaitons seulement que des auteurs lorrains fassent jouer plus souvent des pièces inédites, la Comédie-Lorraine ne nous en donne que trop rarement.

Agréez, etc.

Progue 277

Le nouvel hôpital militaire

Beaucoup de nos concitoyens qui s'intéressent au transfert de l'hôpital militaire dans un quartier plus sain et surtout mieux approprié, se demandent si bientôt commenceront les travaux. Il ne nous est pas difficile de répondre aux questions qui ne manquent pas de visiter semblable affaire

Il nous sufât de consulter les affiches du service du génie; nous y trouverons que le vaste jardin, acheté rue Blandan, est à louer pour 3, 6 ou 9 années. Voilà donc la construction renvoyée aux calendes grecques.

Est republica

Les travaux de la rue des Quatre-Eglises

Le pont destiné à mettre en communication les deux parties de la rue des Quatre-Eglises prolongée est terminé depuis quelque temps. On achève maintenant les remblais destinés à relier la voûte énorme de ce pont avec les deux tronçons entre lesquels il a été construit.

L'espace à combler diminue de jour en jour. Si les travaux sont continués avec la même activité, on peut prévoir que dans une quinzaine de jours il n'y aura plus aucune solution de continuité entre la rue des Quatre-Eglises et la rue du Montet.

Les remblais sont supportés par deux murs de soutènement d'une solidité à toute épreuve, sur laquelle les façades des maisons à construire pourront s'appuyer. Ainsi sera résolu le problème difficile qui consistait à faire franchir par la rue des Quatre-Eglises l'immense fossé qui de ce côté de la ville constitue tout ce qui reste des anciennes fortifications de Nancy.

Déjà, quand les barrières sont ouvertes, on peut apercevoir de la rue du Montet les maisons de la rue Stanislas. L'amorce de la nouvelle rue est préparée et la ligne des trottoirs est déjà ébauchée.

On sait que la nouvelle rue débouche à côté de la rue Boulay-de-la-Meurthe, dont l'entrée étroite et sombre formera avec cette large voie, bientôt sans doute bordée de constructions neuves, un contraste malheureux. Par une pensée délicate, la municipalité a d'avance atténué ce contraste en dotant la rue Boulay-de-la-Meurthe de pavés et de trottoirs, dont elle avait grand besoin, il faut le dire.

Du reste cette rue est encore moins resserrée qu'elle ne le paraît. Son aspect désavantageux est surtout causé par la position malencontreuse de la maison qui forme l'angle de la rue du Montet et qui, par une fantaisie bizarre, s'élève en arrière de l'alignement de cette rue, déjà assez large, pour achever d'étrangler la rue Boulay-de-la-Meurthe, qui n'en peut mais.

Ne pourrait-on, pour compléter l'amélioration du quartier, trouver le moyen de mettre cette maison à l'alignement? Elle est, croyonsnous, la propriété d'un charbonnier et il est bien entendu que charbonnier est maître chez lui, mais il est avec le ciel même des accommodements.

Or les habitants de la rue Boulay-de-la-Meurthe, de leur côté, s'accommodernient fort de voir un peu plus de ciel...

Neuvaine à saint Sigisbert

On nous communique l'avis suivant :

En raison de la persistance des pluies, qui compromettent de plus en plus les récoltes, on a commencé jeudi à la Cathédrale de Nancy une neuvaine de prières en l'honneur de saint Sigisbert, dont les reliques sont exposées à la vénération des fidèles.

Pour le beau temps

En présence de la durée des pluies, l'autorité diocésaine vient d'avoir recours aux grands moyens ; elle a ordonné une neuvaine en l'honneur de saint Sigisbert ; les prières ont commencé jeudi à la Cathédrale.

Justement, des vendredi matin, le soleil a fait sa réapperition. Quel dommage que la neuvaine n'ait pas été décidée un peu plus tôt!

L'église Saint-Joseph

Les travaux extérieurs de l'église Saint-Joseph sont repris depuis quelque temps avec activité. La construction est arrivée au-dessus du grand portail; on distingue déjà les faisceaux de colonnettes qui constituerent l'ornementation principale des étages supérieurs.

Malheureusement, à mesure que l'édifice s'élève, la disposition oblique si bizarrement adoptée devient de plus en plus apparente. Ce défaut ne pourrait être atténué que par l'isolement complet du monument, ou du moins par le dégagement plus étendu de la façade

On sait que la cathédrale se présente un peu de cette façon à l'extrémité de la rue de la Constitution, mais les architectes de l'époque, avec leur merveilleuse entente de la perspective et du décor, ont su rendre cet inconvénient inappréciable. Il serait à désirer qu'une large rue pût aussi être créée en face de l'église Saint-Joseph, donnant à la façade le recul indispensable, et enlevant la ligne de maisons avec laquelle elle a le tort de n'ètre pas parallèle.

La rue Boulay-de-la-Meurthe

A propos de l'ouverture prochaine du prolongement de la rue des Quatre-Eglises, nous faisions remarquer combien la rue Boulay-dela-Meurthe gagnerait à être débarrassée de la maison qui en rétrécit l'entrée.

Nous apprenons que sous peu ce sera probablement chose faite, car la ville a acheté cette maison, dont le charbonnier qui l'habite n'est que le locataire, et elle est destinée à être démalie

Ce sera là une réelle amélioration, qui dégagera une rue étroite et populeuse en permettant ensin à l'air et au soleil d'y péné trer.

A la Manutention

Ces jours derniers, on a abattu les arbres qui entouraient les bâtiments de la manutention militaire de Nancy, à laquelle on avait accès par la rue Saint-Michel, la place de l'Arsenal et la rue de la Manutention, derrière le cours Léopold. Les habitants des propriétés voisines, depuis si longtemps incommodés par la fumée des cheminées des fours, manifestent hautement leur satisfaction, car on dit que la manutention va être transférée dans les nouveaux casernements de Saint-Charles.

Et regradin

TRIBUNE PUBLIQUE

Le Saint du Baccalauréat

X..., le 14 septembre 1897. Monsieur le rédacteur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître et si ce n'était les crieurs de votre journal j'ignorerais même l'existence de l'Est républicain. Je ne reçois en effet que des feuilles pieuses. Mais mon directeur de conscience m'a recommandé expressément de m'adresser à vous parce que l'Est républicain, m'a-t-il affirmé, était l'un des organes les plus lus dans la région, C'est un ordre. J'obéis.

Ma franchise me fera pardonner ma hardiesse et vous daignerez, après avoir pris connaissance de ma modeste prose, lui donner l'hospitalifé dans les colonnes du journal.

Vous le ferez parce qu'il s'agit de rendre bien heureuses les mères de famille qui comme moi n'ont d'autre souci que d'élever leurs enfants dans la crainte du Seigneur et de leur assurer une situation honorable dans ce monde.

Je suis restée veuve avec cinq enfants, une fille aujourd'hui religieuse et quatre fits. Je destine l'aînée à l'Eglise et grâce à l'appui bienveillant de Monseigneur, il sera bientôt ordonné, Mes autres fils me donnent au contraire les plus grandes préoccupations. Leur turbulence, l'amour qu'ils manifestent pour les plaisirs terrestres, particulièrement pour la bicyclette qui, comme vous le savez ou devez le savoir, n'est pas recommandable m'obligent à les diriger vers d'autres carrières.

Actuellement ils font leurs études chez les excellents pères du Saint-Sacrement. Mais bien que la conduite de mes tils soit irréprochable ainsi qu'en témoignent d'élogieux bulletins, qu'ils soient placés parmi les bons élèves de la classe, ils ont échoué dans leurs examens. Le plus agé a déjà tenté quatre fois l'épreuve du baccalauréat ès lettres, le second trois fois, le troisième deux fois, et toujours sans succès. Il en coûte beaucoup à l'amour propre d'une mère de faire un pareil ayeu. Mais je ne puis et ne dois rien cacher.

J'avais cependant adressé au ciel mes plus ferventes prières, fait dire de nombreuses messes; les échees succédaient aux échees. Je commençais à désespérer, ne sachant plus quel bon saint prier, lorsque je reçus un prospectus de la poste en apparence, en réalité d'un messager divin.

J'allais le jeter au panier comme une vulgaire réclame de marchand de vins ou de libraire lorsque le hasard, est-ce bien le hasard? me fit jeter les yeux sur la bande. Elle contenait en gros caractère la recommandation suivante: Lisez, chère sœur, avant de détruire. — J'enlevai la bande et je lus. Jugez de ma joie:

Vient de paraître Neuraine à saint Joseph de Cupertino pour le succès des examens, par l'abbé de Fontaine, deuxième édition, jolie brochure de 80 pages, illustrée de 8 gravures, précèdée d'une lettre de Monseigneur Pechenard, recteur de l'Université catholique de Faris. Priv, 50 cent.; la douzaine, 5 francs franco. A la suite de la première édition, de nombreus candidats, devenus lauréats, ont écrit à l'auteur pour le remercier de leur avoir fait connaître ce complément de toute préparation sérieuse aux examens. Plaise à Dieu que cette seconde édition, entièrement revue et augmentée, soit utile à un plus grand nombre et serve à glorifier le Seigneur dans ses saints.

Puis suit la reproduction d'une nombreuse correspondance attestant l'efficacité de l'intervention de saint Joseph de Cupertino dans les examens, Je prends la liberté d'en citer quelques extraits:

« Paris, Mme E. M..., 20 fr. pour remercier saint Joseph de Cupertino du succès d'un examen accordé à son fils et lui demander sa protection pour un nouvel examen qu'il doit subir dans quelques mois. STATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

de juillet. Je joins à ma lettre un mandat de 10 fr.— H. B..., élève de philosophie.

Nous recevons: Remerciements à saint Joseph de Cupertino pour le succès d'un examen très difficile et très appréhendé par le candidat, deuxième examen de doctorat e droit, succès obtenu par l'intervention de ce

bon saint. Ci-joint 10 fr.

Nous recevons de la Scine-Inférieure ; « Au mois de novembre, je vous ai envoyé une offrande pour vos enfants, promettant à Saint Joseph de Cupertino pareille somme s mon fils était reçu à son examen. Bien qu'il n'ait été reçu qu'à l'écrit, je vous adresse l'offrande ci-jointe, persuadé que je suis que notre bon saint ne restera pas en dette avec nous. Si, comme je l'espère nous avons le complément à la session de novembre, je vous enverrai une nouvelle somme en reconnais-

Paris, Mme veuve P., reçu l'offrande en-voyée en remerciement à Saint Joseph de Cupertino pour deux examens passés brillamment et les honoraires de dix messes. »

Je pourrais eiter d'autres lettres et bien nombreuses qui toutes renferment les mêmes actions de grâces et les mêmes chaleureux remerciements à Saint Joseph de Cupertino.

Je l'avoue très humblement, je croyais connaltre la vie de tous les saints. J'ignorais celle de saint Joseph de Cupertino ou plutôt j'ignorais complètement le privilège que le Seigneur lui avait accordé, la faveur insigne qu'il possédait dans le royaume des cieux L'échec de mes fils cessait de devenir un mystère. Je n'avais pas adressé mes prières au seul saint qui ail le pouvoir de dicter à l'exa minateur la question à poser et au candidat sa réponse.

Je m'empressai tout naturellement de faire revenir plusieurs de ces saintes brochures. J'y joignis une forte obole et en promis une bien plus forte en cas de réussite. Le succès de mes chers fils est donc assuré. Mon deuxième ne sera pas refusé une cinquième fois et les autres auront bientôt conquis leur diplôme. Merci, merci mille fois à l'avance, ò grand saint Joseph de Cuperlino! Que votre nom soit vénéré dans le siècle des siècles! Grâce à vous, mes enfants seront certains d'occuper dans la société une situation digne de leur naissance! Et leur père qui, du haut des cieux, les suit du regard et les encourage,

pourra se réjouir Ma première pensée avait été de conserver secrète cette précieuse révélation. Mon cœur de mère me faisait craindre qu'en la divulguant, trop de jeunes gens n'invoquassent le bienfaisant saint, ne réussissent dans leurs examens et ne nuisissent ainsi à l'avenir, de mes fils. Mon directeur me fit comprendre l'égoïsme de ma conduite, et, comme punition, m'obligea à faire connaître publiquement toutes les vertus de Joseph de Cupertino. Je me suis soumise, mais avec l'espérance que le grand saint me tiendra largement compte de ce sacrifice et aussi que plus d'une mère éplorée à la suite de l'échec de son enfant me saura gré de mon abnégation.

C'est en sidèle et obéissante servante de notre Sainte Eglise que je viens donc vous supplier d'accueillir favorablement ma prière en publiant cette lettre un peu longue mais édifiante. Dieu vous en sera reconnaissant, et peut-être, en récompense de votre belle action, daignera-t-il vous toucher de sa grâce, ce dont, m'a dit mon directeur, vous avez bien besein. Ce sera un nouveau miracle de saint Joseph de Cupertino.

Baronne X ...

(Nous devons dire ici, par scrupule de onscience, que nous avons quelques doutes sur l'authenticité de la baronne de X.... Nous supposons qu'un de nos concitoyens, peu confiant dans l'intervention de SaintJoseph de Cupertino, a trouvé ce moyen spirituel pour nous informer de la curieuse spéculation qui s'organise sous le patronage de ce saint, jusqu'ici resté obscur. Quoi qu'il en soit, cette lettre montre jusqu'où peut aller la crédulité chez quelques-uns... et comment quelques autres trouvent moyen d'en tirer parti. - Note de la rédaction.)

Les briseurs de plaques

Il ne s'agit pas ici de plaques de sonnettes, car nous n'avons pas entendu dire que les exploits d'antan eussent été renouvelés, mais des plaques émaillées indiquant les noms des

Dans les quartiers excentriques il est rare qu'elles demeurent intactes ; presque toutes portent des traces de coups de pierre, qui en rendent que ques-unes illisibles. Les coupables sont-ils de jeunes polissons qui exercent ainsi leur adresse ou bien des individus faisant le mal pour le plaisir de le faire ? Voici un détail qui semble indiquer de leur part une intention que nous laissons à l'autorité le sorn d'apprécier :

Il y a quelques jours, passant près de l'an-cien chemin de Malzéville aux Grands-Moulins, un de nos concitoyens E'habitant plus Nancy, n'a pas été peu surpris de lire sur une plaque indicatrice le nom suivant : Rue Berlin.

- Comment! s'est-il écrié, voilà qu'on donne maintenant à une rue de Nancy le nom de la capitale de la Prusse? A quand la rue Bismarck et la place Guillaume?

Un propriétaire du quartier lui expliqua que depuis l'année dernière, cette voie portait le nom d'Oberlin, le célèbre pasteur du Ban de la Roche, mais que l'O avait été enlevé par un des vandales qui s'amusent à dégrader, sans motif, les propriétés publiques et privées.

La rue Berlin à Nancy ! N'est-ce pas un comble et ne serait-il pas temps que la police en usat sévèrement avec les auteurs de pareils

- On annonce d'autre part la mort de M. Lallement de Liocourt, ancien notaire rue Stanislas, à Nancy. M. Lallement est décédé dans sa maison de campagne, à Vandœuvre.

Vendredi matin, on a extrait de la cave, où il se trouvait relégué depuis vingt ans, son cercueil en triple enveloppe, et on l'a expédié à Vandœuvre, où il va recevoir la dépouille de celui qui l'a commandé.

- M. le baron Drouet, petit-neveu du général Drouot, député sous l'Empire, vient également de mourir dans sa propriété, rue

Est republica

Nancy, le 18 septembre 1897.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez annoncé la mort de M. le comte Drouot. Voulez-vous me permettre d'ajouter que l'enterrement, qui aura lieu lundi matin, sera de dernière classe.

Le défunt a prescrit aussi qu'on ne devrait déposer ni fleurs ni couronnes. En revanche une distribution de numéraire et de pain sera faite aux pauvres.

Veuillez agréer, etc. Un habitant de la rue de Toul.

带 带 Les obsèques du comte Drouot, ancien dépufé de l'Empire, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, ont eu lieu lundi matin, à dix heures et demie.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, le corbillard de la classe précédant immédiatement celle des pauvres, -le corbillard aux chevaux non caparaçonnés, à la modeste guipure noire bordée de blanc.

Les quatre porteurs réglementaires ont placé le cercueil sur le char funèbre, alors que les clairons sonnaient aux champs, qu'une compagnie du 26° rendait les derniers hon-

Le défunt n'ayant rien précisé au sujet du service funèbre, celui-ci s'est fait, de première classe, en l'église Saint-Mansuy.

Plusieurs officiers supérieurs assistaient aux obsèques de l'ancien député, dont le fils est capitaine au 74° d'infanterie.

ORGANE DE LA FÉDÉRATION

Paraisse

ABONNEMENTS

RED

Dans ce projet, le canal suivrait le cours francs 28 de la Seine, de Rouen jusqu'à Paris, sauf en deux endroits où il couperait court aux méandres des bouches du fleuve — d'Oissel à 60,450 fr.

Pont-de-l'Arche et de Sartrouville à Bezons. Paris: 45 Le trajet serait ainsi plus court de 33 kilo-mètres que le trajet par la Seine, tel qu'il s'effectue actuellement.

La longueur totale du canal serait de 185 kilomètres. Sa largeur atteindrait 35 mètres dans la partie droite et.45 mètres dans les courbes.

Avec 6^m,20 de profondeur, il pourrait y passer des navires de 5^m,50 à 6 mètres de tirant d'eau.

Ce canal aurait son point final à Clichy où il s'ouvrirait dans un bassin de 40 hectares de surface, et 6,340 mètres de quais.

Quant à la dépense nécessitée par ce gigantesque travail, elle ne serait pas in-férieure à 150 millions de francs.

Les adjudications. — Depuis bien des années, les congrès ouvriers sont unanimes itue au régime de

mise en régie de et à l'appui de cette ver que l'énormité les entrepreneurs ion des travaux, ution de la mainr des charges fixe ue le Conseil d'Etat d), soit l'emploi de taux d'adjudica-Hôtel-de-Ville de fois de plus les

en huit lots, a

- Evaluation:

20 0/0.

quincaillerie) rabais consenti ris: 29 0/0. tion: 25.000 fr.; helier, de Tours:

luation: 100.350

Les Con cipal du 1 fois une m Ils ont re Mans pour ouvriers de nécessaire

8º Peint

M. Brancl

Quels

plus, de l'i

luation:

C'est la publics lo résolution d'accorder ventions a triotiques qu'elles en ment impo es memb pécuniaire ainsi que de Lyon. et Tours.

Les cons Mans n'o qu'avait le grès de 18 rouverait pléer à les 212,348 fr. 35 c.; sauver la rdriel, de Nantes: la présence de la Franc

travail.

Les fous

du Travail.

de la Métal

Bourse de

donner asil

bourgeois

commerce

transaction

supprimer.

corporatifs

riterait de

bêtise!

par M. Bordes, de

plomberie, fonage. — Evaluaais consenti par

Siè

les vastes magas

COOPÉRATIVE CIV

E -- MERO CHARCUT

PARFU



Le Capitaine Gaston DROUOT, du 74e Régiment d'Infanterie;

La Vicomtesse Paul DROUOT;

La Vicomtesse Gaston DROUOT;

Le Vicomte Raymond DROUOT, Élève à l'École des Sciences politiques ; Monsieur Paul DROUCT;

Mademoiselle Renée DROUOT;

Monsieur GRANDEAU, Officier de la Légion d'honneur,

Et Madame GRANDEAU, née DROUOT; Messieurs Louis et Jean GRANDEAU;

Mademoiselle Marie GRANDEAU;

Monsieur et Madame René MICHEL;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Comte Antoine-Joseph DROUOT,

Officier de la Légion d'honneur, et de l'Instruction publique, Ancien Député au Corps législatif,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé à Nancy, le 17 Septembre 1897, dans sa 82º année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister aux Convoi funèbre, Service et Enterrement qui auront lieu le Lundi 20 du courant, à 10 h. 1/2 du matin, en l'Eglise Saint-Mansuy, sa paroisse, et de là au Cimetière de Préville, où se fera

Maison mortuaire : 55, rue de Toul.

Prieg Dien pour Ini !

Selon la volonté formelle du défunt, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes.

Les Dames sont priées de se rendre à l'Eglise.

Il ne s'agit pas ici de plaques de sonnettes. car nous n'avons pas entendu dire que les exploits d'antan eussent été renouvelés, mais des plaques émaillées indiquant les noms des

Dans les quartiers excentriques il est rare qu'elles demeurent intactes ; presque toutes partent des traces de coups de pierre, qui en rendent que ques-unes illisibles. Les coupables sont-ils de jeunes polissons qui exercent ainsi leur adresse ou bien des individus fai-

pertino pou ment et les Je pourra nombreuse actions de merciemer Je l'avoue

enverrai ui

Paris, Mr

Nous recevons du Nord :

bon saint. Ci-joint 10 fr.

complément à la session de no

« Ayant été visiblement protégé par l'inter-

vention de saint Joseph de Capertino dans les examens du baccalauréat, je viens aujour-

d'hui acquitter envers ce grand saint une dette de reconnaissance. L'obole que je vous

envoie est bien peu de chose, mais je promets

à saint Joseph de la doubler si je passe, avec

autant de succès que les précédents, les examens

de juillet. Je joins à ma lettre un mandat de 10 fr.— H. B..., élève de philosophie.

Nous recevons: Remerciements à saint Joseph de Cupertino pour le succès d'un examen très difficile et très appréhendé par le candidat, deuxième examen de doctorat en desit margin et le candidat.

droit, succès obtenu par l'intervention de ce

Nous recevons de la Seine-Inférieure : « Au mois de novembre, je vous ai envoyé une offrande pour vos enfants, promettant à

Saint Joseph de Cupertino pareille somme s

mon fils était reçu à son examen. Bien qu'il n'ait été reçu qu'à l'écrit, je vous adresse l'offrande ci-jointe, persuadé que je suis que notre bon saint ne restera pas en dette avec

nous. Si, comme je l'espère nous avons le

naitre la celle de si j'ignorais Seigneur lu qu'il posséd L'échec de tère. Je n' seul saint o minateur la sa réponse.

Je m'emp revenir plu joignis une plus forte mes chers ne sera pas autres aure Merci, me saint Jose soit vénéré vous, me dans la so cieux, les pourra se

Ma prer secrète ce de mère n guant, trop examens mes fils. l'égoïsme m'obligea tes les ver suis soun grand sain ce sacrific rée à la su ra gré de n C'est en

tre Sainte plier d'acc publiant c tiante. Die peut-être, tion, daigr

Les briseurs de plaques

Monsieur V. Niener Warinelle

Leur Nécessité. — Leur Rôle.

ABONNEMENTS

Un an..... 2 fr. 50

Les camarades qui ont bien voulu nous aider en s'abonnant à l'OUVRIER DE L'EST sont priés, s'ils ne l'ont déjà fait, d'envoyer le montant de leur abonnement

au bureau du journal, 6, rue Clodion.

Il est certainement très regrettable que l'on en soit encore réduit aujourd'hui à démontrer la nécessité du groupement corporatif, sous la forme syndicale. Assez d'exemples, cependant, ont prouvé sa force, sa vitalité, son utilité, les services qu'il pourrait et devrait rendre à tous les travailleurs. et même aux patrons honnêtes, et, par suite, à l'industrie et à la société en général.

ORGANE DE LA FÉDÉRATION

L'Administration.

Dans certains milieux, on affecte de ne voir, dans les syndicats, qu'une arme de perdu. Dans ce guerre, qu'un outil de combat forgé par des mains agressives pour lutter, à tort, ou à raison, mais plutôt à tort, contre les patrons, que, pour la circonstance, on représente comme des individualités incarnant toutes les vertus théologales et autres. Il faut, aujourd'hui, changer de thèse et reconnaître que les groupements ouvriers s'écartent absolument de ce type créé pour les besoins de la cause et de la caisse, et que la défense des intérêts généraux corporatifs et professionnels suffit très largement à occuper leur activité. C'est là une constatation qui s'impose. Vainement, à l'occasion, certains or- cruter au hasar ganes tendent à présenter sous un jour suspect — un véritable faux-jour — les faits et | et qu'on peut c gestes des syndicats, la vérité finit toujours par percer, et l'on en est quitte, comme der nièrement lors de la grève des menuisiers à (dont la retrait Nancy, à rappeler le trop fécond ?) rédacteur | valent).

moins le contrepar exemple, de aconnées de Nor Il y a donc un

forcément sur

Paraisse

RED

duquel nul ne pe de l'individu ne cause générale, en somme, const

Une autre caus

est le développe nisme depuis ur s'exécutait entiè ment par la ma de faire subir su formations à la ouvrier à conf de son métier d par un apprent L'obligation où de transformer région était a l'existence de dont le souven

actif, adroit dar sortir un jour d son tour. Le co prolongation de préparatoire au La machine amené avec elle

sion de l'apprer vrier la possibil La machine a supprimant la r tions, elle n'a r

d'un personnel à payer pour accidents repre

emière qualité

ateliers, etc, etc.

BHI

Dans ce projet, le canal suivrait le cours francs 28 de la Seine, de Rouen jusqu'à Paris, sauf en deux endroits où il couperait court aux 7º Fumi méandres des bouches du fleuve — d'Oissel à 60,450 fr. Pont-de-l'Arche et de Sartrouville à Bezons. Paris : 45

Le trajet serait ainsi plus court de 33 kilomètres que le trajet par la Seine, tel qu'il | luation : s'effectue actuellement.

La longueur totale du canal serait de 185 kilomètres. Sa largeur atteindrait 35 mètres l'éloquene dans la partie droite et.45 mètres dans les plus, de l'i

Avec 6^m,20 de profondeur, il pourrait y passer des navires de 5^m,50 à 6 mètres de seil généra

Ce canal aurait son point final à Clichy où il s'ouvrirait dans un bassin de 40 hectares | Ils ont re de surface, et 6,340 mètres de quais.

Quant à la dépense nécessitée par ce gi-gantesque travail, elle ne serait pas in-cessaire férieure à 150 millions de francs.

Les adjudications. — Depuis bien des années, les congrès ouvriers sont unanimes à demander qu'on substitue au régime de l'adjudication celui de la mise en régie de tous les travavx publics ; et à l'appui de cette réclamation ils font observer que l'énormité des rabais consentis par les entrepreneurs fait présager pour l'exécution des travaux, soit une dérisoire rétribution de la maind'œuvre (même si le cahier des charges fixe un minimum de salaire, que le Conseil d'Etat a, du reste, déclaré illégal), soit l'emploi de matériaux défectueux. Le taux d'adjudication des travaux du nouvel Hôtel-de-Ville de Tours vient justifier une fois de plus les observations des congrès.

L'adjudication, divisée en huit lots, a donné les résultats suivants:

1º Terrassements, maconnerie, pavage et granit. – Evaluation: 1,212,348 fr. 35 c.; rabais consenti par M. Perdriel, de Nantes: 11.10 0/0.

2 Charpentes en bois. — Evaluation: 71,431 fr.; rabais consenti par M. Bordes, de Tours, 29.02 0/0.

3º Couverture, zinguerie, plomberie, fontainerie et appareils d'éclairage. — Evaluation: 138.444 fr. 50; rabais consenti par

M. Maisonny, de Paris : 40.20 0/0.

4° Serrurerie (gros fer et quincaillerie) —
Evaluation : 203.343 fr. 47; rabais consenti par M. Dubois-Nicole, de Paris : 29 0/0.

5º Plâtrerie. - Evaluation: 25.000 fr.; rabais consenti par M. Bachelier, de Tours: 30.40 0/0.

6º Menuiserie. — Evaluation: 100.350

M. Branc

C'est la publics lo résolution. d'accorder ventions q triotiques ment impo les membr

n'avaient

pécuniaire

ainsi que

de Lyon, N

et Tours. Les cons Mans n'or qu'avait le grès de 189 pléer à les sauver la s la présence de la Franc

travail. Les fous Bourse de donner asile bourgeois commerce transaction supprimer, corporatifs riterait de bêtise!

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CIV

Sièc

On trouve dans les vastes magasi

EPICERIE - MERC

CHARCUT

PARFUI

Juviler de

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS OUVRIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Paraissant les 1er et 3e samedis de chaque mois

ABONNEMENTS

Etranger 3 fr. 50

REDACTION ET ADMINISTRATION

6, rue Clodion, 6

NANCY

On traite de gré à gré pour les annonces de longue durée

L'EST sont priés, s'ils ne l'ont déjà fait, d'envoyer le montant de leur abonnement au bureau du journal, 6, rue Clodion.

L'Administration.

Leur Nécessité. - Leur Rôle.

Il est certainement très regrettable que l'on en soit encore réduit aujourd'hui à démontrer la nécessité du groupement corporatif, sous la forme syndicale. Assez d'exemples, cependant, ont prouvé sa force, sa vitalité, son utilité, les services qu'il pourrait et devrait rendre à tous les travailleurs. et même aux patrons honnêtes, et, par suite, à l'industrie et à la société en général.

Dans certains milieux, on affecte de ne

voir, dans les syndicats, qu'une arme de guerre, qu'un outil de combat forgé par des mains agressives pour lutter, à tort, ou à raison, mais plutôt à tort, contre les patrons, que, pour la circonstance, on représente comme des individualités incarnant toutes les vertus théologales et autres. Il faut, aujourd'hui, changer de thèse et reconnaître que les groupements ouvriers s'écartent absolument de ce type créé pour les besoins de la cause et de la caisse, et que la défense des intérêts généraux corporatifs et professionnels suffit très largement à occuper leur activité. C'est là une constatation qui s'impose. Vainement, à l'occasion, certains organes tendent à présenter sous un jour suspect — un véritable faux-jour — les faits et gestes des syndicats, la vérité finit toujours par percer, et l'on en est quitte, comme der nièrement lors de la grève des menuisiers à Nancy, à rappeler le trop fécond ?) rédacteur à la stricte vérité. C'est une besogne qui sera du reste singulièrement facilitée par l'existence de l'Ouvrier de l'Est, et à laquelle il ne faillira pas.

Mais revenons à notre sujet. Dans le clan des adversaires de l'union ouvrière, il est de bon ton de dénier l'existence même des intérêts généraux des cor-

porations. On va répétant avec complaisance que des intérêts individuels seuls existent et que, par conséquent, le patronat ne peut et avec une desinvolture parfaite, « des person- Par la suite même, les sommes à engager ce qu'est un traître à son pays; et quoique,

cas, des « meneurs ».

Sous ce rapport, la vérité nous oblige à reconnaître que l'étranger est généralement mieux favorisé que nous : en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, aux Etats-Unis, le patronat, loin de nier l'existence d'intérêts communs à une industrie, la reconnait et l'admet si bien qu'au lieu de refuser de les discuter, il recherche d'un commun accord avec l'élément ouvrier, la création d'un état de choses où les deux parties en présence trouvent une satisfaction relative, par la création de tarifs consentis pour une durée plus ou moins longue.

Ne saute-t-il pas aux yeux, du reste, que quantité de liens relient entre eux les membres d'une même corporation ? Est-il besoin faire entrer en ligne de compte, et par suite d'unifier dans une certaine mesure, tous les prix de revient? Une diminution dans la production ou dans le prix de celle-ci a forcément sa répercussion non seulement en France, mais dans le monde entier, et pour n'en donner qu'un exemple, pris même en dehors de l'industrie, le prix du blé, en Amérique, sert de régulateur, ou du moins de faire améliorer des prix de main-d'œuvre facteur très important pour la fixation des

Les camarades qui ont bien voulu nous aider en s'abonnant à l'OUVRIER DE forcément sur place, n'en subissent pas tenir des tarifs de douane qui les mettent à cahiers des charges. Ce pseudonyme, qui aider en s'abonnant à l'OUVRIER DE moins le contre-coup. N'expédie-t-on pas, l'abri, dans une large mesure de la concuraconnées de Norvège?

> de l'individu ne peut prévaloir contre une | récent de la loi sur les sucres. cause générale, contre la marche de ce qui, en somme, constitue le Progrès.

est le développement qu'a pris le machiformations à la matière première obligeait l'ouvrier à connaître les diverses branches | rions-nous pas un moyen que nos emde son métier qu'il ne pouvait acquérir que par un apprentissage plus ou moins long. de transfo mer sur place les produits de la | de corporations; quant à celui des syndirégion était aussi une autre cause de l'existence de nombreux petits ateliers, dont le souvenir est, aujourd'hui, presque actif, adroit dans sa partie, pouvait espérer sortir un jour du rang et devenir patron à son tour. Le compagnonnage n'était que la

éparatoire au patronat dans bien des cas. La machine a changé tout cela. Elle a amené avec elle la spécialisation, la suppression de l'apprentissage et a enlevé à l'ou-

vrier la possibilité de devenir patron. La machine a amené la spécialisation, car, upprimant la majeure partie des manipulaions, elle n'a plus nécessité que le concours d'un personnel quelconque, qu'on a pu recruter au hasard. L'ouvrier n'est plus qu'un rouage animé, indépendant de la machine, et qu'on peut changer à volonté, sans avoir payer pour lui les réparations (que les accidents représentent) ni l'amortissement lont la retraite ne serait que le juste équi-

une spécialité, pour qu'il y acquiert une habi-leté plus grande, parce qu'on pouvait plus vite atteindre au maximum de production, et parce que — aussi — on pouvait le payer un salaire moindre. C'est pourquoi et par contre-coup l'apprentissage est tombé en désuétude ou n'existe plus que de nom.

possibilité de devenir patron, parce que les | de grève: individuels seuls existent et capitaux que son achat exige ont naturellenent, le patronat ne peut et avec ceux que l'on appelle croître, jusqu'au jour où elles engloberont | conclue. la presque totalité des industries et du com- Le sarrasin est le dernier pour aider son merce. Si l'on en veut une preuve, qu'on | compagnon de travail, mais le premier pour écoute les plaintes du petit patron et du demander de l'assistance; et, malgré cela,

Avant l'introduction de ces machines, la pileté ne puissent jamais créer des variations ien importantes, mais depuis cette introduction on a créé des catégories de travailfaçon étroite au rendement de la machine. Aussi maintenant, le salaire est-il fixé par de démontrer que la facilité des transports, groupe, un ouvrier de telle spécialité des moyens de communication a permis de gagne tant, et il est bien difficile de sortir de la moyenne, qui est aussi devenue un maximum. Voyez les annonces qui demandent du personnel, le prix y est presque toujours fixé d'avance sans que la capacité

de ceux qui se présenteront soit connue. C'est justement de cet ensemble de faits que ressort la nécessité de se grouper, de s'unir en syndicats. Par quels moyens, par

s'exécutait entièrement ou presque entière- Nous n'en voulons pour preuve que la consti- quelque peu embrouillée : ment par la main de l'homme, sa nécessité | tution si rapide d'un syndicat de patrons de faire subir successivement diverses trans- menuisiers, faite dans une journée, à Nancy.

Pourquoi donc, nous ouvriers, n'employeployeurs trouvent excellent, et pour cause?

qués, il est encore plus minime, par rapport à la population ouvrière. Que serait-ce donc, si nous jetions un coup d'œil dans la région? perdu. Dans ces conditions, le travailleur | En dehors des grandes villes, rares, trop | rares sont les syndicats et les syndiqués.

d'autres arguments ne pourrions nous pas ces ntreprises ad udicataires gaguent le même ou du moins stationnaire, alors que tout | aux propriétaires. Quand éclate une grève dans les syndicats.

Aussi, terminons-nous en vous criant: Travailleurs de l'Est, syndiquez-vous tous!

Les luttes ouvrières, la haine des syndicats ont On a eu avantage à parquer l'ouvrier dans | si souvent donné naissance, en France, à des appréciations malveillantes sur le syndicat et les syndiqués, qu'il semblera bien naturel de reproduire aujourd'hui l'appréciation remarquable et vraie que vient de donner un juge anglais de ce que nous appelons « le arrasin », créature si chère aux théoriciens absolus et extravagants de la « liberté du travail ». Nous citons textuellement lésuétude ou n'existe plus que de nom.

La machine a aussi enlevé au travailleur la les paroles du juge anglais, qui acquitta l'ouvrier accusé d'avoir intim dé un autre ouvrier en temps

nalités sans mandat » ou même, suivant le sont devenues si fortes que, pour arriver à dans des temps difficiles, tous puissent avoir les réunir, on a eu recours à l'association | rendu peut-être des services à l'un des deux | des capitaux et que nous voyons de nos jours | partis, ces traitres sont méprisés par tous, les sociétés par action se multiplier, s'ac- | sans distinction, aussitôt que la paix est |

il ne travaille jamais en sûreté.

Il ne considère que lui-même et ne voit fixation du salaire pouvait se faire indivi- pas plus loin que le jour qui suit ; pour l'arnellement, malgré que les différences d'ha- gent, il trahira ses amis, sa famille, son

En un mot, c'est un être qui d'abord vend ses collègues et qui plus tard est vendu par leurs dont la productivité est liée d'une son patron, jusqu'à ce qu'à la fin il soit méprisé et honni par les deux partis.

Il est ennemi de lui-même, de la société présente et de la société future. Rien à ajouter à ce jugement sévère, mais juste, sur l'individu qui mérite le titre de sarrasin.

Ce portrait devrait être affiché dans tous les

STRUGGLE FOR LIFE!

Les industries qui, par leur nature, sembleraient échapper à cette loi, telles que celles du bâtiment de la composition de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à pour légitimer l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses les patrons n'emploient pas le groupement corporatif à l'introduction de clauses l'introduct celles du bâtiment, dont le travail s'exécute | leur avantage. Est-ce qu'ils n'ont pas su ob- | garantissant les intérêts ouvriers dans les | patrons ne sont pas de son avis.

moins le contre-coup. N'expédie-t-on pas, par exemple, des portes et fenêtres toutes rence étrangère? (Remarquons en passant semble indiquer, de la part de notre corresque cela ne les empêche pas, du moins cer- pondant anonyme, des préférences sans doute Il y a donc un fait indéniable, à l'influence | fains d'entre eux, de recourir à la main- | intéressées pour l'exploitation complète des duquel nul ne peut se soustraire, car l'effort | d'œuvre étrangère.) Rappelez-vous le vote | travailleurs. En admettant qu'il soit nécessaire de lutter pour assurer l'existence, nous Sans doute, beaucoup d'entre eux ne sont | pouvons demander, au moins, que la collecpas syndiqués, mais leur nombre restreint | tivité sociale ne vienne pas fausser les con-Une autre cause qui pèse d'un grand poids | leur permet de se voir et de s'entendre faci- | ditions du combat en pouss-nt à notre défaite. lement, et sans ressentir, comme nous, la C'est ce que M. Struggle for life n'a pas nisme depuis un siècle. Lorsque le travail | nécessité d'une organisation permanente. | compris, comme il ressort de sa missive,

ANNONCES

Annonces (4º page) Réclames (3º page).

20 cent, la ligne 30 - -

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Ouvrier de l'Est.

Dans votre numéro du 4 septembre dernier vous traitez la question des adjudications des construc-Le nombre des syndicats est, encore, trop | tions, mais votre correstondant ne semble par bien L'obligation où l'on était de consommer ou restreint à Nancy, il y manque encore trop savoir ce que sont les travaux, surement il est plutôt typographe qu'ouvrier de bâtiment. \ vec ses théories on arriverait vite à donner les travaux de gré à gré, c'est-à-dire au régime de la faveur et des

Les rabais à qui restent-ils ? à l'Etat au département ou à la commune, et je crois que moins une construction coûte cher, mieux cela v. ut pour celui Nous bornons ici, pour cette fois, ce rapide exposé des raisons majeures qui militent en préférable de rechercher les rabais et cela dans prolongation de l'apprentissage, un stage faveur du groupement. Mais de combien l'intérêt public, d'antant plus que les ouvriers de l'accompagner! L'emploi exagéré de la femme et de l'accompant, la constitution de demi ouvriers suites forções de l'emploi travaux d'adjudications publiques. Les entrepredemi-ouvriers, suites forcées de l'emploi neurs ne paraissant pas aux dites adjudications publiques consentent aussi des rabais très élevés augmente autour de nous, la longueur de la une ville importante, généralement ce ne sont pas journée de travail, le chômage, les accidents, les ouvriers des ateliers travaillant par adjudical'hygiène et la salubrité des ateliers, autant | tion qui en font partie et qui réclament, puisqu'ils de questions qui ne peuvent être étudiées et résolues que collectivement, c'est-à-dire par leur a un personnel qu'il désire occuper et un matériel a employer, il recherche les travaux et pour cela fait des sacrifices, il se contente d'un bénéfice minime et quelquesois de rien du tout, ses efforts consistent à joindre les deux bouts, tout simplement; alors donc le rabais qui en ce cas est très élevé reste en caisse au profit de l'administration qui a ordre des électeurs de traiter au mieux des intérêts de tous, et les ouvriers ne sont nulle

ment lésés. Dans une adjudication, la commission fixe un minimum de rabais qui doit être dépassé, ou l'adjudication n'a pas lieu; quelquefois le minimum est de 15 pour 100, il faudrait donc déjà déduire ces 15 pour 100 du chiffre du rabais consenti, il en ressort donc que le tant pour cent est noins élevé qu'il ne paraît, et ce ne sont que les gros chiffres qui font peur.

raient comment calculer i l'entreprise, cela varie suivant la façon d'envisager les choses par chaque individu.

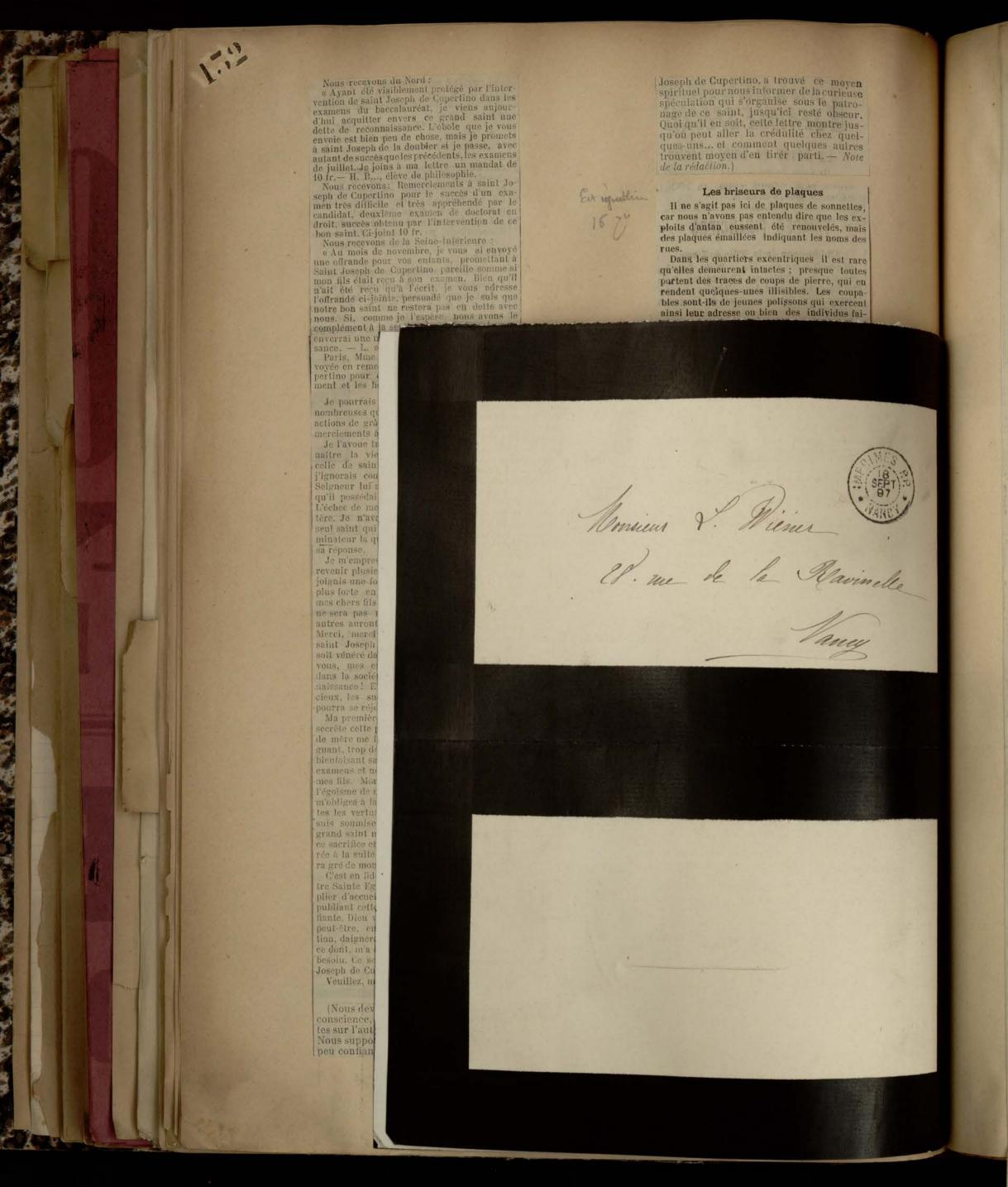
Ce que vous devriez demander, cela ne serait pas la suppression des gros rabais, mais qu'une moitié des rabais, par exemple, soit versée à une caisse des retraites pour les ouvriers ou partagée au prorata entre les ouvriers ayant participé à

Veuillez agréer, etc. STRUGGLE FOR LIFE.

Nancy, 7 septembre 97.

Il ne nous sera pas difficile de prouver à nos lecteurs et à M. Struggle for life lui-même qu'il patauge en plein dans le bourbier de l'erreur... intéressée.

Tout d'abord, nous avons parlé des adjudications en général, et non des travaux de construction en particulier. Ensuite, peu importe que l'auteur de ces lignes soit typo ou ouvrier du bâtiment. Il s'agit simplement de savoir s'il a raison. De plus, l'imprimerie est directement intéressée dans la question, car si M. Struggle for life n'était pas du bâtiment il saurait peut-être que du fait les adjudications de nombreuses et importantes baisses de salaires ont eu lieu dans cette industrie, amenant avec elles des grèves désastreuses. Il saurait peut-être aussi que ce que nous demandons est appuyé par la C'est ainsi que signe une personnalité qui | majorité des maîtres-imprimeurs, et en parnous a envoyé une lettre où l'on essaye de | ticulier par la Chambre syndicale patronale



En second lieu, l'introduction des clauses | eux, mais moins favorisés par le sort, de protectrices des intérêts ouvriers, déjà appliquée à l'étranger, comme nous l'avons dit et comme notre contradicteur paraît l'ignorer, n'empêche nullement le principe de l'adjudi-cation de subsister. Seulement, les patrons se feront la guerre entre eux et à leur détriment, au lieu d'en faire payer les frais par leurs ouvriers.

Il n'y aura absolument que cela de changé, et « les entrepreneurs qui ont un personnel qu'ils désirent occuper et un matériel à employer » pourront continuer, comme par le passé, à rechercher des travaux et même | ne le sont plus, parce que les syndicats, préà faire des sacrifices (!!!) ». Ils seront même | tendent-ils, ne leur en donnant pas pour leur libres d'en faire de plus grands encore!

entrepreneurs participant à la même adjudi-cation, dont l'un paie le taux normal et dont Il est assez difficile de leur faire comprenl'autre paie un taux inférieur, le dernier a dre que nous recherchons l'amélioration de plus de chance d'être déclaré adjudicataire, leur sort et du nôtre par des moyens raisonet que le premier pour essayer de lutter avec | nables, par des ententes pacifiques ; ils plus de succès, sera tenté d'imiter son con- trouvent que nous ne marchons pas assez cats, le bureau de vote pour les prochaines current. Vous ne saisissez pas cela, M. vite. Et eux, pour nous devancer dans nos élections au Conseil des Prud'hommes, qui Struggle for life?

que bien souvent des rabais sont consentis | quent, c'est pour peu de temps et nous quitaux particuliers. Ceux-ci seraient par trop plus élevé que l'Etat ou la commune, sur les | lorsque je me suis aperçu que ça ne marprix desquels ils se basent, tout naturelle- | chait pas mieux que cela, je me suis retiré ».

Vous nous fournissez également des armes | roïque en disant que la « commission fixe un miniété faite par des gens compétents et au plus juste prix, comme cela devrait être, il est absurde de fixer un minimum de rabais, puisqu'on ne pourra le faire qu'au détriment de l'ouvrier ou la qualité des matières presceptiques. Nous estimons, nous, que le lioration du sort de l'ouvrier. patron doit avoir son bénéfice, en bonne

disant « qu'il faut d'abord déduire 15 p. 100 du rabais consenti ». Serait-ce donc que tous les devis sont majorés de 15 p. 100. Cela me rappelle l'histoire — véridique — d'un client qui demande annuellement une réduction de 300 fr. sur sa facture, dans la maison où je suis employé; savez-vous ce que fait, avec | pour les satisfaire, quelque chose de plus raison, le patron? Il lui majore son compte de 300 fr. et tout le monde est content.

Vous nous dites que l'application du système préconisé par nous serait l'établissement du régime de la fayeur et des pots-devin? Il nous semble pourtant que certains scandales retentissants tendent à prouver le contraire. Si vous le désirez, cher contradicteur, nous pourrons citer des faits probants.

Signalons enfin une dernière contradiction. Vous nous dîtes d'abord que les entrepreneurs font des sacrifices ou même ne gagnent rien du tout sur les adjudications, puis en dernière analyse, vous nous conseillez de demander le versement de la moitié des rabais « à une caisse de retraite pour les | nous semble que ce n'est pas si banal que ouvriers ou leur partager au prorata entre | cela. les ouvriers ayant participé à l'exécution du travail. »

des rabais où le patron ne gagne rien, ce qui | que vous serez forts. les augmenterait d'autant, et serait une perte sèche.

Mais, j'y pense, si vous vous déclarez prêt à verser une partie de ces rabais, c'est donc que vous le pouvez, et alors, contrairement à ce que vous avancez « ils ne restent pas à les personnalités des syndicats, parce que tel ou tel est président, secrétaire ou membre du cemité. L'association ne leur dit plus rien, les personnalités des syndicats, parce que tel vous lui reprosente du cemité. L'association ne leur dit plus rien, public, et avoir trop compté sur sa naïveté. l'Etat, ou département ou à la commune », | ils n'aperçoivent plus rien d'utile, ils n'ont | et vous devez réaliser d'assez jolis bénéfices. puisque vous consentez à sacrifier une moitié pour garder l'autre.

Il ne doit plus rien rester de vos arguments, M. Struggle, etc., et nous n'avons plus qu'à vous prier de nous continuer votre précieuse collaboration, qui servira, mieux que nous ne pourrions le faire, à démontrer la pauvreté des arguments qu'on peut nous

Continuez à nous envoyer de la copie. Continuez. Continuez.

LES NON SYNDIQUES

diqués et, sans le leur demander, ils nous deux ou trois mois, et généralement un saréduits et le prix du pain pourrait être baissé de la journée de travail, l'hygiène des ateliers confient les motifs pour lesquels ils ne le medi, — de l'atelier rentrent directement en même temps que la perte de 2 fr. par sac et des logements — dont l'application amésont pas ou ne le sont plus.

rimentés pour se conduire seuls, et nous quent pas, pour ne pas boire, restent souvent croyons entrevoir dans les idées qu'ils nous exposent..., qu'ils se trouvent trop intelligents pour nous coudoyer. Ils critiquent gé- ils n'ont pas assisté, pour éviter les occasions pain, qui serait exécrable, comme de nom- éviter des dépenses d'amélioration, d'installanéralement nos actes, mais jamais ne cher- de boire !

considérons comme des amis, nous nous nions, en tous cas il n'y a pas excès de dé- sans doute bien du mal à payer le pain à prix Quel non-sens! permettrons de leur faire remarquer qu'ils | penses. Nous serions assez curieux de savoir ont tort de se croire assez puissants dans si ceux qui donnent ces motifs d'intempéleur solitude. En se groupant, ils pourraient rance pour quitter les syndicats n'ont plus raient pas les capitaux nécessaires à l'achat diminuer ses frais et essaye de la coopérafaire profiter leurs confrères, ouvriers comme | soif une fois qu'ils n'en font plus partie.

critiquer les dires et les actes de leurs cama-

tactique et vous rendre utiles à la classe ou- histoires sans nom, ces potins indignes d'une travail de nuit aux femmes? Elle devrait pourvrière, à laquelle vous appartenez, il y a de la place parmi nous pour développer vos la place parmi nous pour développer vos faire, devrait s'unir pour arriver au même la classe ou developper vos faire, devrait s'unir pour arriver au même la classe ou developper vos la classe ou d idées et vos capacités, et nous sommes prêts rang que ceux des autres localités. Car, ne jamais eu l'idée de la lire et par suite de l'apà vous écouter et à profiter de vos le-

D'autres, qui ont été syndiqués mais qui argent, voudraient qu'à chaque réunion il Il est pourtant bien évident qu'entre deux | soit question de grève, d'augmentations de

revendications, ils ne daignent pas faire par-Vous abordez dans notre sens, en disant | tie de nos corporations, et s'ils se synditent en nous traitant d'écrevisses. Ils disent Et ils pensent avoir accompli un acte hé-

Eh bien, non, vous n'avez pas rempli d'acmum de rabais qui doit être dépassé ou tion d'éclat, chers amis, en abandonnant vos l'adjudication n'a pas lieu ». Si l'évaluation a | collègues, en cherchant à jeter la discorde parmi eux; vous avez simplement fait du

tort à vos collègues et à vous. Nous comprenons très bien que le mal que vous avez pour vivre, surtout en ce mières. Quant à la légende du patron qui | tant soit peu violent, mais n'en rendez pas « se contente d'un bénéfice minime ou même | responsables ceux qui ne demandent qu'à | Voici, du reste, fidèlement reproduit, le pasde rien du tout », permettez-nous d'être | travailler pour vous et avec vous, pour l'amé- | sage en question :

Sovez moins exigeants, revenez grossir justice, et c'est pour cela qu'il nous semble | nos rangs et, sans violence, par la justesse | d'aujourd'hui, l'on constate qu'au mois d'août der

> D'autres encore ne veulent pas être des ôtres ou nous quittent, après quelques mois de syndicat, parce qu'ils trouvent nos réunions maussades et sans intérêt : il faudrait,

Pour leur modique cotisation, ils ne trouveraient pas exagéré que l'on engagea pour 2 fr. par sac. chaque réunion quelques célébrités, telles que les frères de Reské ou Mme Patti dans leurs répertoires), et encore, ceux qui préférent le monologue ne seraient pas satisfaits ; d'autres enfin demanderaient à souper après la réunion.

Allons, camarades, un peu moins d'exigence et un peu plus de solidarité. Les réunions ne serviraient-elles qu'à vous compter, une sorte d'appel d'amis unis sous la même bannière, prêts à marcher ensemble pour la revendication de leurs droits — il

Allons, amis, un bon mouvement; ne cherchez plus d'excuses ridicules pour vous | ces éléments, du reste, que la taxe officielle Il nous semble difficile de verser la moitié unir; comprenez que ce n'est qu'en nombre est calculée. Et cela est si vrai. qu'on a pu d'une autre société, ou même de plusieurs

> Il reste encore ceux qui n'envisagent que | ce avec le prix de la farine. plaît pas.

rien dans un syndicat, que l'on ne doit envisager que les idées et le but à atteindre pour l'amélioration du sort des travailleurs ?

Il y a enfin ceux qui prétendent, eux ou | tant d'abnégation? leurs femmes, que les réunions syndicales les obligent à des dépenses et les entraînent au cabaret après les réunions. Allons, cama- article de l'Impartial, qui a trouvé le moyen | le nombre, le grand consommateur en même rades, soyons francs. Celui qui ne peut sor- de diminuer le prix du pain à la satisfaction tir de chez lui sans tomber dans les bras d'un marchand de vins, manque de logique en en rendand responsables les syndicats, vu que ceux mi responsables les syndicats de consideration de consideration de consideration de consideration de consideration de consideration de considerati Nous avons tous les jours occasion de parler syndicat avec des camarades non syndicate et sans le leur demander ils nous diqués et, sans le leur demander ils nous diqués et sans le leur demander ils nous de la leur demander ils nous diqués et sans le leur demander ils nous diqués et sans le leur demander ils nous de leur de leur demander ils nous de leur de leur demander ils nous de leur de leur demander ils nous de leur de leur demander ils nous de leu chez eux pour se trouver à la réunion à huit | serait évitée. Les uns prétendent qu'ils sont assez expé- heures et demie. Les autres qui ne se syndi-

eux, mais moins favorisés par le sort, de cette intelligence, de ce savoir qu'ils savourent sents dont ils re conscribent de la plus simple serait de ne plus nous même cas que leurs ouvriers. Mais par concept d'histoires semblables, car celui qui tre, il y aurait quelques heureux, ceux qui rent sents dont ils re conscribent. rent seuls, dont ils ne se servent que pour met ces défauts sur le compte d'une associa- exploiteraient les machines et les femmes tion qui travaille pour son bien, est un bien qui les mettraient en œuvre. Est-ce qu'on

Mais n'agitons pas plus longtemps ces l'oubliez pas, ouvriers de Nancy, vous êtes | pliquer ? en retard et avez grand besoin de vous grouper pour obtenir ce que des localités moins importantes ont obtenu.

Prochaines élections aux Prud'hommes

Nous apprenons avec plaisir qu'après une démarche faite par la Fédération des syndiauront lieu courant octobre, sera ouvert de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Nos sincères félicitations aux membres de la délégation qui ont obtenu ce beau résultat, naïfs, en effet, de payer leur travail à un taux | à tout venant: « J'ai été syndiqué, moi, mais | et tous nos remerciements à M. le Secrétaire général qui, en l'absence de M. le Préfet, les a reçus et a fait droit à nos desiderata.

LE PRIX DU PAIN

La Défense du Commerce, organe de la Ligue du Commerce et de l'Industrie, nous moment que tout est cher, vous rende un en raconte une bien bonne; il paraît qu'actuellement les boulangers perdent 2 fr. par sac!

Si l'on jette un coup d'œil sur les prix pratiqués, Nancy, l'année dernière à pareille époque, et ceux naturel qu'il soit notre auxiliaire dans la campagne que nous entreprenons.

Et à quoi pensiez-vous donc aussi en nous disant a qu'il faut d'abord déduire 15 p. 100

de nos demandes, avec le concours d'ouvriers raisonnables et résolus, nous vous pi omettons quelques améliorations.

de nos demandes, avec le concours d'ouvriers raisonnables et résolus, nous vous pi omettons quelques améliorations. on le voit, le prix du pain n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que celui de la farine. D'ailleurs, il est facile de se rendre compte des bénéfices que peuvent réaliser les boulangers. Il suffit tout simplement d'ajouter 12 fr. pour frais de pani-fication au prix de la farine, soit 43 fr. + '2 fr. = pain, soit 125 kilogs \times 0 fr. 425 = 53 francs. Le poulanger est donc en perte, pour le moment, de

Tout d'abord, il faudrait prouver que le lorsque la farine était à 26 fr. 50 n'était pas | surveilleraient rien. trop élevé. Ensuite, le prix moyen n'a jamais été de 43 fr., mais bien de 38 fr. 50, et de plus les façons de calculer le prix de revient est faussé. En effet, les frais de panification | novembre 1892. Quel est l'ouvrier qui en a sont comptés à 12 fr. à Paris, mais à Nancy, où les garçons boulangers sont payés 40 pour cent en moins qu'à Paris, où les patentes et | savoir, car chez plus d'un d'entre eux — par les entrées sont moins élevées, ainsi que tous les frais accessoires tels que le loyer, il est on pourrait trouver ample matière à dresser exagéré de compter à ce taux. Enfin, le de nombreuses contraventions. endement admis par 100 kilogs de farine est lire dans tous les journaux qu'un boulanger de Paris qui occupe 20 ouvriers, s'engage à fournir du pain à 5 cent. par kilog de différen-

Oh! s'il nous avait dit que le boulanger devant les yeux que la personne qui ne leur | n'est pas celui qui gagne le plus au régime | quand à vouloir nous faire croire qu'il perd | question! 2 fr. par sac, à d'autres, mon ami! Et la braise que vous vendez pourtant assez cher, pourquoi ne la comptez-vous pas en défalcation de cette perte, que vous subissez avec

Mais il y avait peut-être un inconvénient, léger il est vrai, aux yeux du rédacteur de | tout est leurre et mensonge ! preuses expériences l'ont prouvé. Puis les | tion, vous allez contre vos propres intérêts. chent à nous trouver un chemin plus droit.

A ceux-là, que malgré leurs dédains nous

Et si parfois quelques syndiqués prennent un rafraîchissement à la sortie de leurs réune seraient peut-être pas satisfaits et auraient un rafraîchissement à la sortie de leurs réune seraient peut-être pas satisfaits et auraient et vous vous étonnez ensuite qu'elle diminue.

Quel non-sens! réduit, puisque le travail serait supprimé. Enfin, un grand nombre de patrons, qui n'au- aux dernières limites ait cherché, lui aussi, à

ignore, à l'Impartial, qu'il y a une loi en date du 2 novembre 1892, qui interdit le

A la Ligue syndicale du Commerce, du Travail et de l'Industrie.

La section de Nancy de cette Ligue a recu. d'un certain nombre de députés « très émus de la crise dont le commerce intérieur en France souffre cruellement » un questionnaire détaillé, dont les journaux quotidiens ont publié le libellé en même temps que les réponses qui y ont été faites. Nous allons les examiner brièvement.

Après avoir constaté l'existence de la crise, les ligueurs de la section de Nancy l'attribuent à l'accaparement, qui concentre une grande partie de la fortune publique dans les mains d'un nombre restreint d'individus;

Aux grands magasins de Paris, aux bazars de province, aux monopoles; A l'accroissement continu du chiffre des

importations et à la diminution des exporta-Et enfin, aux sociétés coopératives de consommation, aux économats et syndicats

agricoles. Le remède le plus efficace serait, aux yeux des ligueurs, une loi ordonnant la spécialisation réglementée et faire rentrer dans le droit commun toute société faisant acte de commerce à quelque titre que ce soit.

Nous pensons que ces Messieurs se trompent du tout au tout, et que l'adoption de eurs désirata produirait autant d'effet que 'application d'un cautère sur une jambe de

La transformation commerciale et industrielle qui se produit tous les jours sous nos yeux et qui est la résultante des progrès du machinisme et des moyens de transport est un phénomène dont aucune mesure législative ne peut empêcher l'évolution. En admet-55 fr. et de multiplier le rendement de la farine en tant que nos honorables se mettent d'accord pour voter la spécialisation réglementée, on aurait réussi qu'à obtenir une seule chose; la création d'une nuée d'employés très peu employés, d'inspecteurs qui n'inspecteraient prix de 0 fr. 425 le kilog l'année dernière | pas et de surveillants de foutes sortes qui ne

Comme preuve à l'appui, prenons les inspecteurs du travail, crées et mis au monde administratif pour faire exécuter les lois de jamais vu un seul face à face dans un atelier? Et ces Messieurs de la Ligue doivent bien le exemple dans les magasins de confection —

Et comment la ferez-vous appliquer cette de 130 kilogs de pain et non de 125. C'est avec | loi ? Comment empêcherez-vous les actionnaires d'une société d'être les actionnaires autres sociétés qui au fond et par le fait n'en font qu'une?

Ainsi. c'est tout ce que vous trouvez? Encore et toujours la réglementation et l'in-

Vous êtes pourtant bien près de la seule solution vraie quand vous constatez l'accapaactuel, nous aurions pu nous entendre et | rement et la centralisation des capitaux en Serons-nous assez éloquent pour leur faire comprendre que les personnalités ne sont admettre avec lui que le spéculateur était même temps que l'impossibilité pour l'ouvrier surtout le bénéficiaire de la situation. Mais d'arriver au patronat. Voilà la seule et vraie

L'ouvrier, réduit à la portion congrue, au chômage fréquent, ne peut plus vous acheter comme autrefois. Il est terrassé par la machine, par les rabais des adjudications, par l'exploitation de la femme et de l'enfant, par la Mais, puisque nous sommes en train de renseigner les boulangers, signalons-leur un certaines corporations, et lui, qui est par temps qu'il est le producteur, resretient forcé-

nerait tant de travaux - voilà le moyen de faire marcher le commerce! Hors de cela.

Il est donc tout naturel que l'ouvrier acculé des machines perfectionnées, seraient dans le tion pour se procurer à plus bas prix ce qui s'en servir, ne serait-ce que par la création ouvriers dans les syndicats. de ces économats que vous signalez avec raison comme un moyen perfectionné d'exploitation intensive.

Et qu'est-ce encore, sinon et toujours de l'exploitation ouvrière, que ces émissions de l'exploitations une le de l'apprendre, jetons, monnaie à très bon marché, que les n'étant pas d'accord avec lui sur cette quesgrands commerçants et industriels donnent comme acompte à leur personnel?

chez des commerçants qui lui font payer un en erreur, car il n'est pas possible d'adchez des celevé, en même temps que le mettre qu'un représentant du peuple se proescomple eleve, patron gagne l'intérêt des fonds ainsi mis en nonce sur une semblable question sans concirculation. Il y a pourtant une loi qui intercirculation. Il y a pourtant une loi qui intercirculation une dit l'émission de monnaies particulières et députés qui ont voté ses divers amende dit l'emissions payés pour l'empêcher, mais ments, y compris ceux de notre département, qu'en fait-on?

porté de lourdes charges depuis la funeste dire sans crainte, ne change rien ou à peu guerre de 1870. Avouez pourtant que quel- près rien à ce qui existe actuellement ques commerçants ont trouvé, à cette épooù a-t-il pu trouver la contre-partie de cette | cement par les ouvriers eux-mêmes. élévation de dépenses ?

ment que le mal dont vous souffrez et qui, l'appui que nous n'avons pas cherché à emsoyez-en sûrs ira toujours en augmen- brigader les ouvriers, convaincus que par la tant ne peut-être guéri par le retour aux force des choses, ils adhéreront en toute pratiques vieillottes du bon vieux temps. Une | liberté au syndicat de leur corporation. loi de plus ou de moins ne changera rien à

l'affaire Unissez-vous aux ouvriers dans leurs justes demandes, appuyez-les, et surtout prêchez d'exemple vous-même. Le seul et unique moyen d'augmenter la consommation, c'est d'augmenter les forces du consommateur, et par suite, son bien-être. Vous n'en trouverez pas d'autre, malgré la sollicitude de quelques députés, plus émus par l'approche des élections que par la situation du commerce et de

A propos du placement gratuit.

Tout récemment la Fédération des syndicats ouvriers a créé un bureau de placement gratuit pour les salariés, sans distinction, entre syndiqués ou non syndiqués.

Le conseil municipal de notre ville a inscrit dans son budget une petite, bien petite subvention pour lui permettre de mener à bien cette création dont le besoin se faisait sentir et le conseil général vient de lui voter cent francs.

Cette idée généreuse entre toutes de procurer autant que possible du travail aux chômeurs et cela tout à fait gratuitement, est toute nouvelle, s'est heurtée et se heurte encore dans certaines villes à l'indifférence et à la routine. Examinons donc une fois de plus les ob-

jections mises en avant pour la combattre, par ceux qui, comme nous, n'ignorent pas que les bureaux de placement payants n'ont qu'un seul but : Gagner de l'argent et pour le faire ont recours à tous les moyens. Votre idée, nous disait-on, est peut-être

excellente, mais dans la pratique ne donnera aucun résultat. Les patrons ont l'habitude que les ouvriers aillent leur demander du travail, les hôteliers, restaurateurs, limonadiers, propriétaires, etc., celle de s'adresser aux placiers, et croiraient déchoir en s'adressant directement aux ouvriers.

N'ayant pas par conséquent d'offres, vous ne ferez aucun placement et les ouvriers découragés ne s'adresseront plus à vous.

Eh bien, chers contradicteurs, il faut en rabattre : les résultats obtenus en si peu de temps sont la preuve du contraire et démontre une fois de plus que dans tout il ne faut voir que le but et avoir surtout de la tomba si malheureusement que sa jambe

Les demandes d'emploi faites au 1er sep-tembre étaient de 270, les offres de 150 et les placements faits de 115.

En tenant compte que la modicité de la subvention municipa e (400 fr. par an) ne nous permet pas d'avoir un délégué permanent, que le chargé de ce service ne peut se tenir à la disposition de tous que deux soirées par semaine, le mardi et le jeudi, de 8 heures et demie du soir à 9 heures et demie et le dimanche de 10 heures du matin à midi, l'on peut dire sans crainte d'être taxé d'exagération que le placement gratuit des salariés par eux-mêmes est le placement de l'avenir.

Les adversaires de ce système n'en méconnaissent pas d'ailleurs eux-mêmes la haute portée sociale puisqu'il a pour but d'empêcher le monde du travail d'être exploité par les tenanciers de ces officines dont le procès a été fait d'une façon si magistrale à la Chambre des députés lors de la discussion de la proposition Coutant, mais ils ergotent et essaient en vain par tous les coup. moyens possibles d'en retarder l'application et ont même recours pour cela à l'erreur vo-

tui est nécessaire. Il ne fait qu'user contre min, député du Nord, y faire pour ainsi dire tous trois domiciliés à Villers-sous-Pareld lui est neces armes dont vous avez usé contre vous ces armes dont vous avez usé contre lui. C'est la loi du talion, et on lui a appris à même que c'était l'embrigadement forcé des Où donc a-t-il vu cela?

D'où viennent ces renseignements? Auprès de qui, auprès de quels groupes a-t-il fait une enquête ?

Nous serions très heureux de l'apprendre tion, nous n'allons pas jusqu'à prétendre que c'est une idée personnelle, nous croyons omme acompte de personnene, nous croyons Le travailleur ne peut ainsi que se fournir jusqu'à preuve du contraire qu'il a été induit avaient fait de même nous n'aurions pas

Quel était le moyen le plus pratique de se que, le moyen de faire fortune, alors que renseigner exactement si ce n'était de s'aque, le mojer de la misère. Et n'avez- dresser aux groupes patronaux et ouvriers, vous pas reporté la majeure partie, sinon la qui se seraient fait un devoir de donner tous totalité de ces charges sur l'ouvrier, en lui les renseiguements nécessaires et auraient vendant plus cher vos produits? Mais lui, conclu, nous en sommes convaincus, au pla-

Pour notre part, nous aurions en plus dé-De tout ceci, il nous parait résulter claire- montré avec des preuves irréfutables à

LES SURSIS

On engage souvent l'ouvrier à grossir sa famille pour le bien de la France, dit-on, et quand ce devoir est accompli, que l'on demande la moindre faveur à ceux qui donnent de si bons conseils, en évitant de les suivre eux-mêmes, bien entendu, on vous envoie

Ainsi un de nos amis, ouvrier honnête et laborieux, père de trois enfants, non content encore, en a commandé un quatrième, qu'il compte recevoir ces jours-ci. En faisant un peu à la légère la dite commande, il avait oublié qu'au moment de l'arrivée du bébé il aurait vingt-huit jours à faire.

Pensant avec juste raison que l'on aurait quelques égards pour un père de famille de quatre enfants, il avait demandé un sursis pour accomplir cette période d'instruction un peu plus tard, de façon à être chez lui au moment où son épouse le rendrait père pour la quatrième fois.

Vous pensez qu'on lui a accordé ce sursis? Pas du tout. On en a laccordé à des protégés sans enfants, à des fils à papas et à bien d'autres

inutiles. Mais à un père de famille, bernique. Et puis, ces messieurs disent : « Que liable! va-t-il acheter un enfant au moment où il sait qu'il a vingt-huit jours à faire. N'aurait-il pas pu attendre l'année prochaine et s'en payer deux, s'il lui plaît? Mais, cette année, on a besoin de lui ».

Les autres, ceux qui ont des sursis sans motifs sérieux, on n'en a pas besoin, mais les pères de famille sont indispensables cette en retire pour qu'ils puissent en profiter une | « cessité contre laquelle il n'est plus possifois rentrés dans leurs foyers.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nancy. - Le 5, Albert Bonhomme, 34 ans, chef d'équipe au dépôt de la petite vitesse, voulant monter sur le marche-pied d'un wagon, gauche fût prise sous les roues et broyée audessous du genou; la jambe droite fut aussi fracturée en deux endroits.

Ce malheureux est mort des suites de cet accident. Il laisse une femme et 4 enfants.

Jœuf. — Le 6, un terrible accident est arrivé à l'usine métallique de Jœuf. Les sieurs Michel Flammang, 33 ans, chef fondeur; Henri Simon, 49 ans maçon; Adolphe Krémer, 27 ans ; Zerlaut, 20 ans, étaient occupés à la démolition d'un haut-fourneau éteint depuis quelques jours, lorsqu'une masse de matière en ignition tomba d'une grande hauteur sur eux. Ces malheureux, leur donner 400 francs de pension, a été atrocement brûlés, succombaient quelques adopté. heures après.

Le directeur, M. Barthelémy, a reçu des brûlures à la figure et aux jambes. Quelques autres ouvriers ont aussi été atteints assez grièvement.

Pont-à-Mousson. — Par suite de la chute des bois d'un échafaudage, le sieur François Guillemaux, âgé de 40 aus, a été tué sur le

En effet, n'avons-nous pas vu M. Guille- Duché, 44 ans, et Albert Duché, 17 ans, le travail.

Les sieurs Duché père et fils ont été assez gravement blessés, sans cependant que leur vie soit en danger. Trichon en a été quitte pour la peur.

Bar-le-Duc. — Le 2 septembre, Fulgence Royer, 34 ans, manœuvre à la scierie Perrin-Fatalot, monté sur une échelle, est tombé d'une hauteur de 2 m. 50 et s'est fracturé le coude gauche. Le docteur dit qu'il pourra reprendre son travail dans un mois.

- Le 9, Benoît Collange, 54 ans, ouvrier à la même usine, a eu le pouce et l'index de la main gauche grièvement blessés. - Incapacité de travail : 15 jours.

Adolphe Josa, 32 ans, papetier à l'imprimerie Contant-Laguerre, occupé à la machine à couper le papier, a eu la main prise Vous dites aussi que le commerce a sup- actuellement un projet de loi qui, on peut le dans un engrenage qui lui coupa le médius à la hauteur de la première phalange.

- Emile Lombard, 37 ans, ouvrier mouleur aux établissements métallurgiques Durenne, a eu le pied horriblement brûlé par suite d'un jet de fonte en ébullition qui s'est échappé d'un creuset.

Bulletin Social de quinzaine.

Lille, 5 septembre. — Un commencement de grève a éclaté parmi le personnel des tramways de Lille. Le motif est une demande d'augmentation de salaires.

Dimanche, 5 septembre, il y avait grande fête au lac Saint-Fargeau pour souhaiter longue vie à l'Atelier Social des ouvriers mécaniciens, qui est installé depuis le septembre, 35, rue de Bagnolet (villa Riberolle), à Paris. Tous nos vœux de prospérité à nos camarades mécaniciens de l'Atelier Social, qui ont résolu une partie des ques-

tions que nous poursuivons. Ajoutons que cet atelier a été organisé pour occuper les militants qui ne peuvent trouver de travail à la suite de grèves.

Nous prions nos lecteurs de méditer cet exemple pratique de solidarité syndicale. Rouen, 6 septembre. - Une greve vient | et te midi

d'éclater aux chantiers de concassage de charbon de la maison Abriq. Les motifs de la grève sont le renvoi d'un contremaître qui se montrait très doux visà-vis des ouvriers, et l'augmentation de

kilos du poids de chaque rasière de charbon Un ouvrier pouvait en concasser en moyenne 15 par jour à raison de 12 centimes la rasière, cette majoration de 5 kilos occasionne une perte de 18 centimes par jour.

Sur les 110 ouvriers occupés aux chantiers, 80 ont quitté le travail, et ont écrit à M. Abriq pour lui soumettre leurs revendica-

Celui-ci a promis d'examiner leur cas, et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible. — Les tisseurs de coton de la vallée de la Moselle viennent de prendre la décision sui-

« Vu la prolongation inusitée de la crise prix de plus en plus désastreux auxquels il faut vendre les tissus, la réduction de la

chaque semaine pendant la demi journée

« du samedi, à partir de midi. » On s'attend à ce que cette décision soit suivie par tous les tissages de coton de la région.

L'Union des Syndicats de la Seine. -Jeudi 9 septembre, à neuf heures du soir, a la rue des Fabriques. Ont été déclarés adjueu lieu à la Bourse du Travail de Paris, la dicataires des Syndicats du département de la Seine », à laquelle assistaient environ cinq cents de la Seine », 2º lot (charpente) M. Microsille 0 60. (500) délégués des chambres syndicales pari-

Plusieurs orateurs ont pris la parole. M. Escuyer a développé son projet de loi relatif à la création d'une caisse de retraite et de prévoyance aux travailleurs, projet qui avait été déjà approuvé et adorté par une commission d'études. Ce système, qui permet de retraiter immédiatement les travailleurs hommes et femmes, ayant 60 ans d'age et de

Nous reviendrons ultérieurement sur cette question si importante de retraites à accorder aux travailleurs agés ou infirmes.

Le Havre. - La grève d'ouvriers tréfileurs en cuivre qui s'était produite à l'usine Lazare

Weillen s'est étendue. La direction tenant à considérer comme démissionnaires les cent premiers grévistes et refusant d'entrer en pourparlers avec eux, Jeandelize. — Le 7, un échafaudage s'est | cent cinquante ouvriers occupés à la préparavriers maçons : Elie Trichon, 27 ans ; Emile

Duché 44 are et allert Duché 17 are

BUREAU DE PLACEMENT

gratuit pour tous.

Le Comité du Bureau de placement gratuit our tous a l'honneur d'informer MM. les ndustriels, Fabricants, Entrepreneurs, Commerçants, Négociants, Propriétaires, etc., en un mot toutes les personnes qui emploient des Ouvriers, Ouvrières, Gens de service, etc., qu'ils trouveront à leur disposition :

Des Ouvriers serruriers, ajusteurs, méeniciens, carrossiers, charrons, chaudron-

Des Femmes de ménage: Un jeune homme sachant soigner et con-

duire les chevaux : Une Dame veuve, demandant emploi chez dame ou monsieur seul;

Plusieurs Valets de chambre ;

Un Homme, jeune, bonne famille, bonne nstruction, connaissant plusieurs langues; Un Retraité de l'enseignement demandant

emploi de bureau ou à commencer l'instruction de jeunes enfants ; Plusieurs demandes d'emploi de Garçons de bureaux, de magasins, de courses, d'offices, d'hommes de peine, etc., lui sont faites.

ON DEMANDE:

Pour Nancy. - Des Coupeurs en haussures; un Ouvrier poêlier; une Femme de chambre ; une Domestique ; une Femme de ménage.

Pour les environs. - Une vendeuse pour la chaussure ; des Ouvriers menuisiers ; des Ouvriers ébénistes ; un jeune Garçon épicier ; un Garçon d'office ; une Femme de ménage.

Pour les Vosges. - De bons Ouvriers menuisiers et de bons Ouvriers peintres. Pour la Meuse. - Un Ouvrier charron.

Pour Strasbourg. - Des Ouvriers Pour tous les renseignements, s'adresser,

rue Clodion, 6, au 1er étage, les mardis et jeudis, de 8 heures 1/2 du soir à 9 heures 1/2, et les dimanches de 10 heures du matin à Les offres et demandes d'emplois sont recues à la même adresse, aux jours et heures

indiqués ci-dessus. Adresser toute correspondance en ce but à M. Eugène Lacaille, gérant du bureau de placement, 6, rue Clodion, à Nancy.

Nancy

Nous apprenons que, sur la demande du Comité central de la Fédération francaise des Travailleurs du Livre, la Chambre syndicale typographique de Nancy a envoyé l'un de ses membres en délégation de propagande à Verdun, le samedi 11 septembre Une réunion a eu lieu le soir, à 8 heures et « due à la surproduction générale, et les demie, dans une salle spécialement livrée à cet effet. Le délégué a exposé la nécessité, le but et le programme de la Fédération devant la majorité des ouvriers verdunois de l'inannee pour demontrer aux jeunes soldats les joies de la famille et les avantages que l'on « production devient aujourd'hui une néjoies de la famille et les avantages que l'on « production devient aujourd'hui une nédustrie du Livre et les a invité à grossir le organisés. Cet appel a été entendu et de nou-« En conséquence, les ouvriers sont pré velles adhésions vont permettre au syndicat venus qu'à partir du 9 octobre 1897 et d'être le représentant de la majorité des venus qu'à partit de travail sera arrêté ouvriers de la partie. Ils ne pourront qu'y

gagner, certainement. Adjudication de travaux. - Le 7 septembre a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Nancy, l'adjudication sur soumissions cachetées, des travaux pour la construction d'une école de filles, à l'angle de la rue Saint-Nicolas et de

1er lot (terrassement et maçonnerie). — 2º lot (charpente). - M. Mienville, 6 fr. 20. 3º lot (menuiserie). — M. Girardot, 18 fr.

4e lot (couverture). - M. Romagny, de 5° lot (zinguerie et plomberie). — M. Pé-

6° lot (serrurerie). — M. Joseph, 30 fr. 7º lot (plâtrerie). — M. Romagny, 18 fr. 8º lot (peinture). — M. Ducret, 34 fr. 9° lot (vitrerie). — M. Lenoir, 30 fr. 10.

France.

Paris port de mer. — Il se pourrait que ce fût là le clou de l'Exposition de 1900 — ce clou tant réclamé, tant discuté et finalement encore inconnu: tant il est vrai qu'en matière d'expositions surtout, un clou chasse

On sait qu'un projet a été élaboré au sujet d'un canal maritime de Paris à la mer.

Le rapport de ce projet de loi vient d'être soumis à la Chambre des députés, qui aura

Dans ce projet, le canal suivrait le cours | francs 28 ; rabais consenti par M. Labadie, de de la Seine, de Rouen jusqu'à Paris, sauf en deux endroits où il couperait court aux méandres des bouches du fleuve — d'Oissel à 60,450 fr.; rabi Pont-de-l'Arche et de Sartrouville à Bezons.

THE RESERVE OF THE PERSON

Le trajet serait ainsi plus court de 33 kilomètres que le trajet par la Seine, tel qu'il

La longueur totale du canal serait de 185 kilomètres. Sa largeur atteindrait 35 mètres dans la partie droite et 45 mètres dans les plus, de l'ignorance des évaluateurs ou de la

Avec 6^m,20 de profondeur, il pourrait y passer des navires de 5^m,50 à 6 mètres de seil général de la Sarthe et le Conseil muni-

Ce canal aurait son point final à Clichy où de surface, et 6,340 mètres de quais.

Quant à la dépense nécessitée par ce gigantesque travail, elle ne serait pas inférieure à 150 millions de francs.

Les adjudications. — Depuis bien des années, les congrès ouvriers sont unanimes à demander qu'on substitue au régime de l'adjudication celui de la mise en régie de tous les travavx publics ; et à l'appui de cette réclamation ils font observer que l'énormité des rabais consentis par les entrepreneurs fait présager pour l'exécution des travaux, soit une dérisoire rétribution de la maind'œuvre (même si le cahier des charges fixe un minimum de salaire, que le Conseil d'Etat a, du reste, déclaré illégal), soit l'emploi de matériaux défectueux. Le taux d'adjudication des travaux du nouvel Hôtel-de-Ville de Tours vient justifier une fois de plus les observations des congrès.

L'adjudication, divisée en huit lots, a donné les résultats suivants:

1° Terrassements, maconnerie, pavage et granit. – Evaluation: 1,212,348 fr. 35 c.; rabais consenti par M. Perdriel, de Nantes:

2 Charpentes en bois. — Evaluation: 71,431 fr.; rabais consenti par M. Bordes, de Tours, 29.02 0/0.

3º Couverture, zinguerie, plomberie, fontainerie et appareils d'éclairage. - Evaluation: 138.444 fr. 50; rabais consenti par M. Maisonny, de Paris: 40.20 0/0.

4º Serrurerie (gros fer et quincaillerie) -Evaluation: 203.343 fr. 47; rabais consenti par M. Dubois-Nicole, de Paris: 29 0/0. 5º Platrerie. - Evaluation: 25.000 fr.; rabais consenti par M. Bachelier, de Tours:

6º Menuiserie. — Evaluation: 100.350

7º Fumisterie, marbrerie. - Evaluation:

8º Peinture, vitrerie et miroiterie. — Evaluation: 28,727 fr. 29; rabais consenti par M. Branchu, de Tours: 52 0/0. Quels commentaires n'affaibliraient pas

eloquence de ces chiffres! Et qu'admirer le nonnêteté des adjudicataires?

pal du Mans viennent de commettre à la ois une maladresse et une mauvaise action. il s'ouvrirait dans un bassin de 40 hectares | Ils ont refusé à la Bourse du Travail du Mans pour l'organisation des quatre congrès ouvriers de septembre prochain, les subsides

C'est la première fois que les pouvoirs ublics locaux prennent une aussi stupide résolution. Soit qu'elles crussent politique d'accorder aux syndicats une part des subventions qu'elles prodiguent aux sociétés patriotiques, musicales, académiques, soit qu'elles envisageassent les sommes relativenent importantes dépensées dans la ville par les membres des congrès, les municipalités n'avaient jusqu'alors jamais refusé leur aide pécuniaire aux Bourses du Travail, et c'est ainsi que purent être organisés les Congrès de Lyon, Nantes, Marseille, Nîmes, Limoges et Tours.

Les conseillers généraux et municipaux du Mans n'ont point su apprécier l'intérêt qu'avait leur ville à l'organisation des congrès de 1897, et, oubliant que le prolétariat trouverait en lui assez de ressort pour suppléer à leur mauvaise volonté, ils ont cru sauver la société bourgeoise en s'épargnant la présence d'ouvriers venus des quatre coins de la France pour discuter les conditions du

Les fous! Déjà la Fédération des Bourses u Travail, la Confédération, les Fédérations e la Métallurgie et du Bâtiment ont prié la Bourse de Toulouse, qui y consent, de leur donner asile. Ainsi, la décision prise par les bourgeois du Mans, non seulement prive le commerce local d'une certaine quantité de transactions, mais demeure impuissant à supprimer, même pour un an, les congrès corporatifs. Décidément la bourgeoisie mériterait de disparaître, rien que pour sa

Alsace-Lorraine.

La réforme industrielle en Alsace-Lorraine. - M. de Schraut, sous-secrétaire 60,450 fr.; rabais consenti par M. Hatry, de d'Etat du ministère alsacien-lorrain, a soumis à la commission des métiers un mémoire sur le projet de création d'une chambre d'artisans, en ajoutant que la commission char-gée de la discussion du projet sera convoquée probablement pour la fin du mois courant. La loi du 26 juillet 1897 concernant la modification du code industriel prévoit la création de chambres d'artisans. Celles-ci seront

instituées par arrêté de l'autorité supérieure Il s'agit donc de créer en Alsace-Lorraine une seule chambre d'artisans, dont le ressort

s'étendra à tous le pays. D'après la loi, la chambre d'artisans aura à s'occuper des intérêts du pays. Elle devra être consultée dans toutes les questions importantes concernant les intérêts généraux du métier, ou les intérêts de certaines branches spéciales du métier. La chambre l'artisans a notamment pour tâche: 1° de régler l'organisation de l'apprentissage; 2° de surveiller les prescriptions applicables à l'apprentissage; 3° de prêter son concours aux autorités de l'Etat et des communes en leur adressant des rapports consultatifs sur des questions concernant la situation du métier; 4º de discuter des vœux et des propositions relatives aux métiers, de soumettre aux autorités les résultats de ces discussions, ainsi que des rapports sur les observations taites dans les métiers ; 5° de procéder à la formation de commissions chargées d'examiner les jeunes gens qui ont terminé leur apprentisage ; 6° de nommer des commissions chargées de donner leur avis sur les décisions prises par les commissions d'examen.

Amérique.

Comment on réprime une grève. - On écrit de Hazleton (Pensylvanie), que les agents du shérif ont tiré sur les mineurs qui sont en grève près de Coleraine.

Il y a eu 22 tués et 76 blessés!!! Les mineurs disent n'avoir donné lieu à aucune provocation.

La conduite du shérif est blamée partout. Des mandats d'arrêt sont lancés contre lui et 102 de ses agents. A la suite de ce grave incident, 1500 mi-

neurs se sont mis en grève. Angleterre.

Les maçons d'Edimbourg. - On mande

de Londres qu'à Edimbourg les maçons ont. après une lutte de trois semaines, obtenu la semaine de quarante-cinq heures. Ils travailleront désormais cinq heures les samedis et huit heures les autres jours de la se-

STATISTIQUE

Nous avons sous les yeux un tableau de la consommation de l'alcool dans les villes importantes de la France. On constate qu'aucune ville des Vosges ni de la Meuse ne s'y

C'est Rouen qui tient la tête, avec une moyenne annuelle de 17 litres 15 par habitant. Paris vient au vingt-deuxième rang, avec 7 litres 65; Nancy occupe le trentetroisième avec 5 litres 41. La quarantecinquième et dernière du tableau est Toulouse, avec 3 litres 57.

Quant à la consommation du vin, on constate que la moyenne annuelle la plus élevée par habitant, soit 266 litres, est observée à Boulogne sur-Seine, ville de 32,000 habitants. Paris n'arrive qu'au treizième rang. avec une consommation moyenne de 203 litres par habitant, et Nancy au dix-septième, avec une consommation de 192 litres.

Note de la Librairie ouvrière. - Nous préparons actuellement l'établissement d'un tableau des conditions du travail en France qui comprendra pour 120 métiers le nombre l'ouvriers, le salaire, la durée du travail, le gain réel par année, la durée et le coût de l'apprentissage, le nombre de syndiqués, les maladies déterminées par le métier, la durée moyenne de la vie par métier, la moyenne pour mille de la mortalité professionnelle des ouvriers mâles de Paris, de 20 à 29 ans, de 30 à 39, de 40 à 49, de 50 à 59, au total:

Ce tableau (travail de cinq années), qui mesurera 0.50×0.65 et sera imprimé sur beau papier, sera mis prochainement en vente. Chaque syndicat voudra en afficher un exemplaire à son siège social. Il y trou-VERA L'HISTOIRE DU TRAVAIL REPRÉSENTÉE PAR DES CHIFFRES PLUS ÉLOQUENTS QUE LES FAITS. L'exemplaire coûtera 50 centimes franco. On peut souscrire dès maintenant, 11, rue des Deux Ponts.

Le gérant : Charles MARCHAND

Imprimerie coopérative de l'Est, 54, rue Saint-Dizier.

UNION DES SYNDICATS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CIVILE DE CONSOMMATION A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Siège social: 6, rue Clodion, NANCY

On trouve dans les vastes magasins de la Coopérative tout ce qui est nécessaire dans un ménage, tels que :

EPICERIE -- MERCERIE -- BONNETERIE -- ROUENNERIE

CHARCUTERIE, CONSERVES ALIMENTAIRES

PARFUMERIE ET ARTICLES DE FANTAISIE

VINS ET LIQUEURS

Chaussures en tous genres pour chambres et ateliers, etc.

Toutes ces marchandises sont garanties de première qualité

La sécurité au théâtre

Ainsi que nous l'avons annoncé, la saison théâtrale s'ouvre le 2 octobre. On achève en ce moment les travaux indiqués par la commission de sécurité.

Nous avons tenu à jeter un coup d'œil sur ces travaux, lesquels sont de nature à assurer rapidement l'évacuation complète du théâtre en cas de panique. Ils consistent notammen en l'application d'un long balcon de fer et d'é chelles de sauvetage à l'usage du personnel et des pompiers, car la sortie du public était dejà rendue facile par les nombreuses issues spéciales pratiquées il y a quelques années.

Le seul tort de ces issues était de rester fermées pendant une partie des représentations. La commission a décidé qu'elles reste raient ouvertes et des mesures ont été prises en conséquence. Toutes ces issues s'ouvrent d'ailleurs du dedans en dehors et par conséquent l'entassement des spectateurs contre les battants des portes n'est pas à craindre. Les spectateurs du côté droit du rez-de-

chaussée ont ainsi, outre la grande porte, une sortie directe sur la cour. Ceux du côté gauche en ont une autre en face du couloir, s'ouvrant à la base de l'escalier du Cerçle militaire. Les étages supérieurs ont de même : du côté droit 1º un escalier spécial, en pierre, allant

aboutir à la cour; 2° une sortie par le foyer, dans la direction du calé de la Comédie; 3 des sorties sur le grand balcon; 4° une sortie sur les locaux du Cercle militaire; 5" les sorties

ordinaires. Le côté gauche est moins favorisé que le côté droit en ce sens qu'il ne peut avoir de sorties directes vers la rue Stanislas comme le côte droit en a vers la cour et la rue de la Pépinière. C'est pour remédier à cet inconvénient que la ville a projeté l'achat de la maison portant le numéro 3 de la rue Stanislas. Mais l'évacuation est facilitée en attendant par les issues donnant dans la direction du Cercle militaire. Du reste les spectateurs de face et de droite ayant de nombreuses sorties spéciales, ceux de gauche ne rencontreront aucun encombrement à l'entrée des escaliers et pourront s'y engager sans obstacle.

En somme, peu de salles de théâtre possé dent autaut dissues de sauvetage que celle

La seule partie défectueuse était celle où se tient le personnel. Cependant là peut-être plus que partout ailleurs le sang-froid est nécessaire; c'est là que le sauvelage s'organise et qu'une mesure prise en temps utile peut éviter une panique générale. Aussi la commis-sion a-t-elle multiplié les balcons et les échelles de fer, permettant aux machinistes de descendre des cintres et aux pompiers de cir-

On s'est assuré aussi que la cheminée d'appel fonctionne parfaitement au-dessus de la scène; il suffit de tirer un cordon pour que

l'ouverture se fasse. En somme, avec les perfectionnements apportes, le theatre municipal paratt offrir toute sécurité. Cette constatation ne doit pas empêcher évidemment les améliorations ultérieures. Le système adopté pour l'évacuation de la scène ne saurait être que provisoire. H nous paraît indispensable de faire ici ce que l'acquisition de la maison de la rue Stanislas va permettre de faire pour le côté gauche de la salle: Il faudrait créer derrière le théâtre un large espace vide, une vaste cour qui serait mise en communication avec la cour actuelle au moyen d'un passage voûté.

Cette nouvelle cour isolerait à peu près les bâtiments et permettrait de remplacer les échelles de sauvetage par des escaliers semblables

à ceux qui servent pour le public. Ce serait encore une acquisition à faire, encore un crédit à voter, mais la ville est sur le point d'avoir terminé toute une série de grands pourra qu'approuver une entreprise de cette

O verture de la rue des Quatre-Eglises

Le nouveau tronçon de la rue des Quatre-Eglises est actuellement ouvert à la circulation - pour les piétons inclusivement. Les ménagères de la rue du Montet, de la rue Pichon, de la rue Sonnini, du quai de la Bataille, etc., s'empressent d'en profiter chaque matin pour aller faire leurs emplettes au marché, qui se trouve ainsi beaucoup plus

C'est dire que le pont jeté sur le ruisseau Saint-Jean a reçu sa surcharge de décombres et que l'énorme remblai destiné à le relier d'une part avec la rue du Montet, de l'autre à la rue des Quatre-Eglises, est entièrement terminé. Les deux rues sont maintenant de

Des maçons sont maintenant occupés à border de murs les parties du remblai voisines du fossé, tandis que les terrassiers ébauchent les trottoirs.

Les voitures pourront circuler d'un bout à l'autre de la rue dès que le pavage de la chaussée sera achevé. Ce pavage commencera des que le passage des piétons aura suffisamment tassé la terre et les décombres récemment rapportés.

Symptômes d'hiver. - Les affiches, juie des murs. - Un musée des horreurs. - Sur le vif. - Les chapeaux et l'ouverture du théâtre.

Quand bien même la bise désagréable qui souffle en ce moment ne nous annoncerait pas l'approche de l'hiver, on pourrait déjà la pressentir à certains symptô-

A la campagne, on a le départ des hirondelles, le passage des grues et des oies sauvages, les aboiements des chiens courants sous les forêts aux feuillages couleur de rouille.

En ville, où les feuilles roussissent avant l'heure, où l'on remarque peu les hirondelles au bord des toits et où les grues passent et repassent en toute saison, les symptômes hivernaux sont d'autre sorte.

Ce sont les appareils d'éclairage et de chauffage étalés aux vitrines, les fourrures, les pardessus, les expositions d'étoffes plus sombres et plus moelleuses. Je ne parle pas des marchands de marrons, qui, heureusement, n'ont pas encore fait leur apparition. Il ne manquerait plus que cela ! Laissons d'abord murir les châtaignes.

Mais, en dehors de ce détail banal, il est positif que la physionomie de Nancy n'est plus la même qu'il y a quinze jours. Tenez, jetez seulement un coup d'œil sur les murailles. Elles se sont complètement

Pendant ces derniers mois, c'était une débauche de couleurs tendres, de bleu céleste, de lilas et de rose. Grâce aux affiches illustrées, les murs reflétent la couleur du ciel, au plutôt arborent celle qu'il devrait avoir.

Les villes d'eaux se disputaient la moindre place libre et leurs réclames rivalisaient de séductions pittoresques. Mon Dieu! que de montagnes bleues, et de quel beau bleu elles étaient coloriées! Mais l'outremer des lacs le dépassait encore. Tout était au paysage: Partout des lointains, des forêts, des rocs sourcilleux, des cascades bondissantes. Et par dessus tout cela, des ciels d'un invariable azur, d'un azur encore plus intense que celui rabais consenti par M. Labadie, de

terie, marbrerie. — Evaluation: rabais consenti par M. Hatry, de

iu, de Tours : 52 0/0.

amentaires n'affaibliraient pas e de ces chiffres! Et qu'admirer le gnorance des évaluateurs ou de la eté des adjudicataires?

grès ouvriers en 1897. — Le Con-I de la Sarthe et le Conseil muni-Ians viennent de commettre à la aladresse et une mauvaise action. fusé à la Bourse du Travail du l'organisation des quatre congrès septembre prochain, les subsides

première fois que les pouvoirs caux prennent une aussi stupide Soit qu'elles crussent politique aux syndicats une part des subn'elles prodiguent aux sociétés pamusicales, académiques, soit visageassent les sommes relativertantes dépensées dans la ville par es des congrès, les municipalités usqu'alors jamais refusé leur aide aux Bourses du Travail, et c'est ourent être organisés les Congrès antes, Marseille, Nîmes, Limoges

eillers généraux et municipaux du it point su apprécier l'intérêt ur ville à l'organisation des con-77, et, oubliant que le prolétariat en lui assez de ressort pour supr mauvaise volonté, ils ont cru ociété bourgeoise en s'épargnant d'ouvriers venus des quatre coins pour discuter les conditions du

Déjà la Fédération des Bourses la Confédération, les Fédérations urgie et du Bâtiment ont prié la Toulouse, qui y consent, de leur . Ainsi, la décision prise par les lu Mans, non seulement prive le ocal d'une certaine quantité de , mais demeure impuissant à même pour un an, les congrès Décidément la bourgeoisie médisparaître, rien que pour sa

Alsace-Lorraine.

THE SHOP SHOWING THE THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR

La réforme industrielle en Alsace-Lorraine. — M. de Schraut, sous-secrétaire d'Etat du ministère alsacien-lorrain, a soumis à la commission des métiers un mémoire ure, vitrerie et miroiterie. — Eva- | sur le projet de création d'une chambre d'ar-8,727 fr. 29; rabais consenti par tisans, en ajoutant que la commission chargée de la discussion du projet sera convoquée probablement pour la fin du mois courant.

La loi du 26 juillet 1897 concernant la mo-

dification du code industriel prévoit la création de chambres d'artisans. Celles-ci seront instituées par arrêté de l'autorité supérieure

Il s'agit donc de créer en Alsace-Lorraine une seule chambre d'artisans, dont le ressort

s'étendra à tous le pays.
D'après la loi, la chambre d'artisans aura à s'occuper des intérêts du pays. Elle devra être consultée dans toutes les questions im-portantes concernant les intérêts généraux du métier, ou les intérêts de certaines branches spéciales du métier. La chambre d'artisans a notamment pour tâche: 1° de régler l'organisation de l'apprentissage; 2° de surveiller les prescriptions applicables à l'apprentissage; 3° de prêter son concours aux autorités de l'Etat et des communes en leur adressant des rapports consultatifs sur des questions concernant la situation du métier; 4º de discuter des vœux et des propositions relatives aux métiers, de soumettre aux autorités les résultats de ces discussions, ainsi que des rapports sur les observations faites dans les métiers ; 5° de procéder à la formation de commissions chargées d'examiner les jeunes gens qui ont terminé leur apprentisage; 6° de nommer des comissions chargées de donner leur avis sur les décisions prises par les commissions d'examen

Amérique.

Comment on réprime une grève. — On écrit de Hazleton (Pensylvanie), que les agents du shérif ont tiré sur les mineurs qui sont en grève près de Coleraine.

Il y a eu 22 tués et 76 blessés!!! Les mineurs disent n'avoir donné lieu à

aucune provocation. La conduite du shérif est blâmée partout. Des mandats d'arrêt sont lancés contre lui et 102 de ses agents.

A la suite de ce grave incident, 1500 mineurs se sont mis en grève.

Angleterre.

Les maçons d'Edimbourg. — On mande

de Londres qu'à Edimbourg les maçons ont, après une lutte de trois semaines, obtenu la semaine de quarante-cinq heures. Ils tra-vailleront désormais cinq heures les samedis et huit heures les autres jours de la se-

STATISTIQUE

Nous avons sous les yeux un tableau de la onsommation de l'alcool dans les villes importantes de la France. On constate qu'aucune ville des Vosges ni de la Meuse ne s'y

C'est Rouen qui tient la tête, avec une moyenne annuelle de 17 litres 15 par habitant. Paris vient au vingt-deuxième rang, avec 7 litres 65; Nancy occupe le trentetroisième avec 5 litres 41. La quarantecinquième et dernière du tableau est Tououse, avec 3 litres 57.

Quant à la consommation du vin, on constate que la moyenne annuelle la plus élevée par habitant, soit 266 litres, est observée à Boulogne sur-Seine, ville de 32,000 habitants. Paris n'arrivé qu'au treizième rang, avec une consommation moyenne de 203 litres par habitant, et Nancy au dix-septième, avec une consommation de 192 litres.

Note de la Librairie ouvrière. - Nous réparons actuellement l'établissement d'un ableau des conditions du travail en France qui comprendra pour 120 métiers le nombre d'ouvriers, le salaire, la durée du travail, le gain réel par année, la durée et le coût de apprentissage, le nombre de syndiqués, les naladies déterminées par le métier, la durée moyenne de la vie par métier, la moyenne pour mille de la mortalité professionnelle des ouvriers mâles de Paris, de 20 à 29 ans, de 30 à 39, de 40 à 49, de 50 à 59, au total:

Ce tableau (travail de cinq années), qui mesurera 0.50×0.65 et sera imprimé sur beau papier, sera mis prochainement en vente. Chaque syndicat voudra en afficher un exemplaire à son siège social. Il y trou-VERA L'HISTOIRE DU TRAVAIL REPRÉSENTÉE PAR DES CHIFFRES PLUS ÉLOQUENTS QUE LES FAITS.

L'exemplaire coûtera 50 centimes franco. On peut souscrire des maintenant, 11, rue des

Le gérant : Charles MARCHAND

Imprimerie coopérative de l'Est, 51, rue Saint-Dizier.

DES SYNDICATS

VILE DE CONSOMMATION A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

je social: 6, rue Clodion, NANCY

ns de la Coopérative tout ce qui est nécessaire dans un ménage,

ERIE - BONNETERIE - ROUENNERIE

ERIE, CONSERVES ALIMENTAIRES

MERIE ET ARTICLES DE FANTAISIE

La sécurité au théâtre

Ainsi que nous l'avons annoncé, la saison théâtrale s'ouvre le 2 octobre. On achève en ce moment les travaux indiqués par la commission de sécurité.

Nous avons tenu à jeter un coup d'œil sur ces travaux, lesquels sont de nature à assurer rapidement l'évacuation complète du théâtre en cas de panique. Ils consistent notamment en l'application d'un long balcon de fer et d'échelles de sauvetage à l'usage du personnel et des pompiers, car la sortie du public était léjà rendue facile par les nombreuses issues

spéciales pratiquées il y a quelques années. Le seul tort de ces issues était de rester fermées pendant une partie des représentations. La commission a décidé qu'elles resteraient ouvertes et des mesures ont été prises en conséquence. Toutes ces issues s'ouvrent d'ailleurs du dedans en dehors et par conséquent l'entassement des spectateurs contre les battants des portes n'est pas à craindre.

Les spectateurs du côté droit du rez-dechaussée ont ainsi, outre la grande porte, une sortie directe sur la cour. Ceux du côté gauche en ont une autre en face du couloir, s'ouvrant à la base de l'escalier du Cercle militaire.

Les étages supérieurs ont de même : du côté droit 1º un escalier spécial, en pierre, allant aboutir à la cour; 2° une sortie par le foyer, dans la direction du café de la Comédie; 3º des sorties sur le grand balcon; 4º une sortie sur les locaux du Cercle militaire; 5" les sorties

Le côté gauche est moins favorisé que le côté droit en ce sens qu'il ne peut avoir de sorties directes vers la rue Stanislas comme le côté droit en a vers la cour et la rue de la Pépinière. C'est pour remédier à cet inconvénient que la ville a projeté l'achat de la maison portant le numéro 3 de la rue Stanislas. Mais l'évacuation est facilitée en attendant par les issues donnant dans la direction du Cercle militaire. Du reste les spectateurs de face et de droite ayant de nombreuses sorties spéciales, ceux de gauche ne rencontreront aucun encombrement à l'entrée des escaliers et pourront s'y engager sans obstacle.

En somme, peu de salles de théâtre possèdent autant dissues de sauvetage que celle

La seule partie défectueuse était celle où se tient le personnel. Cependant là peut-être plus que partout ailleurs le sang-froid est nécessaire; c'est là que le sauvetage s'organise et qu'une mesure prise en temps utile peut éviter une panique générale. Aussi la commis-sion a-t-elle multiplié les balcons et les échelles de fer, permettant aux machinistes de descendre des cintres et aux pompiers de cir-

On s'est assuré aussi que la cheminée d'appel fonctionne parfaitement au-dessus de la scène; il suffit de tirer un cordon pour que l'ouverture se fasse.

En somme, avec les perfectionnements apportés, le theatre municipal paralt offrir toute sécurité. Cette constatation ne doit pas empécher évidemment les améliorations ultérieures. Le système adopté pour l'évacuation de la scène ne saurait être que provisoire. Il nous paraît indispensable de faire ici ce que l'acquisition de la maison de la rue Stanislas va permettre de faire pour le côté gauche de la salle : Il faudrait créer derrière le théâtre un large espace vide, une vaste cour qui serait mise en communication avec la cour actuelle au moven d'un passage voûté.

Cette nouvelle cour isolerait à peu près les batiments et permettrait de remplacer les échelles de sauvetage par des escaliers semblables à ceux qui servent pour le public.

Ce serait encore une acquisition à faire, encore un crédit à voter, mais la ville est sur le t d'avoir terminé toute une série de grands travaux, et assurément l'opinion publique ne pourra qu'approuver une entreprise de cette

Let upullin O iverture de la rue des Quatre-Eglises

Le nouveau tronçon de la rue des Quatre-Eglises est actuellement ouvert à la circulation - pour les piétons inclusivement. Les ménagères de la rue du Montet, de la rue Pichon, de la rue Sonnini, du quai de la Bataille, etc., s'empressent d'en profiter chaque matin pour aller faire leurs emplettes au marché, qui se trouve ainsi beaucoup plus

C'est dire que le pont jeté sur le ruisseau Saint-Jean a reçu sa surcharge de décombres et que l'énorme remblai destiné à le relier d'une part avec la rue du Montet, de l'autre à la rue des Quatre-Eglises, est entièrement terminé. Les deux rues sont maintenant de

Des maçons sont maintenant occupés à border de murs les parties du remblai voisines du fossé, tandis que les terrassiers ébauchent les trottoirs.

Les voitures pourront circuler d'un bout à l'autre de la rue dès que le pavage de la chaussée sera achevé. Ce pavage commencera dès que le passage des piétons aura suffisamment tassé la terre et les décombres récemment rapportés.

Symptômes d'hiver. - Les affiches, joie des murs. - Un musée des horreurs. — Sur le vif. — Les chapeaux et l'ouverture du théâtre.

Quand bien même la bise désagréable qui souffle en ce moment ne nous annoncerait pas l'approche de l'hiver, on pourrait déjà la pressentir à certains symptô-

A la campagne, on a le départ des hi-rondelles, le passage des grues et des oies sauvages, les aboiements des chiens courants sous les forêts aux feuillages couleur de rouille.

En ville, où les feuilles roussissent avant l'heure, où l'on remarque peu les hirondelles au bord des toits et où les grues passent et repassent en toute saison, les symptômes hivernaux sont d'autre sorte.

Ce sont les appareils d'éclairage et de chauffage étalés aux vitrines, les fourrures, les pardessus, les expositions d'étoffes plus sombres et plus moelleuses. Je ne parle pas des marchands de marrons, qui, heureusement, n'ont pas encore fait leur apparition. Il ne manquerait plus que cela! Laissons d'abord murir les châtaignes.

Mais, en dehors de ce détail banal, il est positif que la physionomie de Nancy n'est plus la même qu'il y a quinze jours. Tenez, jetez seulement un coup d'œil sur les murailles. Elles se sont complètement transformées.

Pendant ces derniers mois, c'était une débauche de couleurs tendres, de bleu céleste, de lilas et de rose. Grâce aux affiches illustrées, les murs reflétent la couleur du ciel, au plutôt arborent celle qu'il devrait avoir.

Les villes d'eaux se disputaient la moindre place libre et leurs réclames rivalisaient de séductions pittoresques. Mon Dieu! que de montagnes bleues, et de quel beau bleu elles étaient coloriees! Mais l'outremer des lacs le dépassait encore. Tout était au paysage: Partout des lointains, des forêts, des rocs sourcilleux, des cascades bondissantes. Et par dessus tout cela, des ciels d'un invariable azur, d'un azur encore plus intense que celui